



القروض الشعبية الجزائرية  
ⵏⵓⵙⵏⵏⵓⵏ ⵏⵓⵙⵏⵏⵓⵏ | ⵏⵓⵙⵏⵏⵓⵏ ⵏⵓⵙⵏⵏⵓⵏ  
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE

EPE  
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE  
SPA

ETATS FINANCIERS  
Au  
31 Décembre 2025

Avril 2026

## PRESENTATION DES COMPTES COMPTABLES

AU

31 Décembre 2025



### SOMMAIRE

Annexe 01 :	Bilan au 31.12.2025 .....	Page 01
Annexe 01 Bis :	Hors Bilan au 31.12.2025 .....	Page 02
Annexe 02 :	Compte de Résultats au 31.12.2025 .....	Page 03
Annexe 03 :	Tableau des Flux de Trésorerie au 31.12.2025 .....	Page 04
Annexe 04 :	Tableau de Variation des Capitaux Propres au 31.12.2025 .....	Page 05
Annexe 05 :	Annexe aux Etats Financiers au 31.12.2025 .....	Page 06
> Note 01 :	Règles et méthodes comptables .....	Page 06
> Note 02 :	Informations relatives au Bilan .....	Page 11
> Note 03 :	Informations relatives aux engagements Hors Bilan .....	Page 36
> Note 04 :	Informations relatives au Compte de résultats .....	Page 38
> Note 05 :	Informations relatives au Tableau des Flux de Trésorerie .....	Page 49
> Note 06 :	Informations relatives au Tableau de Variation des Capitaux Propres .....	Page 51
> Note 07 :	Informations relatives aux filiales, co-entreprises et entités associées .....	Page 52
> Note 08 :	Gestion des risques .....	Page 54
> Note 09 :	Informations sur le capital .....	Page 68
> Note 10 :	Rémunérations et avantages consentis au personnel .....	Page 68
> Note 11 :	Informations à caractère général ou concernant certaines opérations.....	Page 69



Annexe 01 : Bilan au 31 Décembre 2025

U = Milliers de DA

ordre	Actif	Note	31/12/2025	31/12/2024
1	Caisse, Banque Centrale, Trésor Public, Centre des Chèques Postaux	2.1	364 359 964	531 639 861
2	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	2.2	11 947 250	13 377 464
3	Actifs financiers disponibles à la vente	2.3	267 163 325	185 185 473
4	Prêts et créances sur les institutions financières	2.4	679 127 526	671 814 682
5	Prêts et créances sur la clientèle	2.5	1 196 143 527	1 139 688 314
6	Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	2.6	631 367 248	631 367 248
7	Impôts courants – Actif	2.7	4 487 742	5 890 170
8	Impôts différés – Actif	2.7	2 770 194	3 961 141
9	Autres actifs	2.8	19 028 748	14 720 583
10	Comptes de régularisation	2.9	40 967	38 188
11	Participations dans les filiales, les co-entreprises ou les entités associées	2.10	17 856 042	18 913 490
12	Immeubles de placement		-	-
13	Immobilisations corporelles	2.11	20 775 244	19 654 485
14	Immobilisations incorporelles	2.11	917 118	765 601
15	Ecart d'acquisition		-	-
<b>Total de l'actif</b>			<b>3 215 984 896</b>	<b>3 237 016 698</b>

ordre	Passif	Note	31/12/2025	31/12/2024
1	Banque Centrale		0	0
2	Dettes envers les institutions financières	2.12	700 119 769	885 161 447
3	Dettes envers la clientèle	2.13	1 999 418 471	1 862 282 136
4	Dettes représentées par un titre	2.14	69 059 570	68 728 350
5	Impôts courants- Passif	2.15	11 686 496	8 745 181
6	Impôts différés – Passif	2.15	461 183	967 380
7	Autres passifs	2.16	13 477 124	9 773 448
8	Comptes de régularisation	2.17	18 746 383	16 777 313
9	Provisions pour risques et charges	2.18	40 252 908	41 742 821
10	Subventions d'équipement-Autres subventions		-	-
11	Fonds pour risques bancaires généraux	2.20	22 175 728	25 318 847
12	Dettes subordonnées		-	-
13	Capital	-	200 000 000	200 000 000
14	Primes liées au capital		-	-
15	Réserves	-	73 950 816	57 016 534
16	Ecart d'évaluation	-	2 468 562	2 648 225
17	Ecart de réévaluation	-	15 920 734	15 920 734
18	Report à nouveau		-	-
19	Résultat de l'exercice	4.15	48 247 153	41 934 282
<b>Total du passif</b>			<b>3 215 984 896</b>	<b>3 237 016 698</b>



**Annexe 01 bis : Hors Bilan au 31 Décembre 2025**

U = Milliers de DA

Ordre	ENGAGEMENTS	Note	31/12/2025	31/12/2024
<b>A</b>	<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>Note</b>	<b>655 328 022</b>	<b>648 300 603</b>
1	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR DES INSTITUTIONS FINANCIERES	3.1	-	-
2	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR DE LA CLIENTELE	3.1	43 663 378	48 770 935
3	ENGAGEMENTS DE GARANTIE D'ORDRE DES INSTITUTIONS FINANCIERES	3.1	397 279 095	387 655 955
4	ENGAGEMENTS DE GARANTIE D'ORDRE DE LA CLIENTELE	3.1	214 320 296	211 805 398
5	AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	3.1	65 253	68 315
<b>B</b>	<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>Note</b>	<b>2 077 124 337</b>	<b>2 017 661 727</b>
6	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT RECUS DES INSTITUTIONS FINANCIERES	3.2	-	-
7	ENGAGEMENTS DE GARANTIE RECUS DES INSTITUTIONS FINANCIERES	3.2	705 466 330	705 466 330
8	AUTRES ENGAGEMENTS RECUS	3.2	1 371 658 008	1 312 195 397



Annexe 02 : Compte de Résultats au 31 Décembre 2025

U = Milliers de DA

ordre	Comptes de résultats	Note	31/12/2025	31/12/2024
1	(+) Intérêts et produits assimilés	4.1	113 297 948	99 336 275
2	(-) Intérêts et charges assimilées	4.2	-33 621 093	-36 494 160
3	(+) Commissions (Produits)	4.3	6 331 935	6 371 956
4	(-) Commissions (Charges)	4.4	-731 475	-581 240
5	(+/-) Gains ou pertes nets sur actifs financiers détenus à des fins de transaction	4.5	1 456 532	1 405 476
6	(+/-) Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	4.6	1 607 303	97 283
7	(+) Produits des autres activités	4.7	5 308 864	4 284 195
8	(-) Charges des autres activités	4.8	0	-2 610
<b>9</b>	<b>Produit Net Bancaire</b>		<b>93 650 015</b>	<b>74 417 174</b>
10	(-) Charges générales d'exploitation	4.9	-22 114 907	-24 012 440
11	(-) Dotations aux amortissements et pertes de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles	4.10	-1 481 300	-1 263 942
<b>12</b>	<b>Résultat brut d'exploitation</b>		<b>70 053 808</b>	<b>49 140 792</b>
13	(-) Dotations aux provisions, pertes de valeur et créances irrécouvrables	4.11	-29 893 457	-22 916 298
14	(+) Reprises de provisions, de pertes de valeur et récupération sur créances amorties	4.12	11 420 631	19 131 409
<b>15</b>	<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>51 580 982</b>	<b>45 355 902</b>
16	(+/-) Gains ou pertes nets sur autres actifs	4.13	35 637	1 364
17	(+) Eléments extraordinaires (Produits)		-	-
18	(-) Eléments extraordinaires (Charges)		-	-
<b>19</b>	<b>Résultat avant impôts</b>		<b>51 616 618</b>	<b>45 357 267</b>
20	(-) Impôts sur les résultats et assimilés	4.14	-3 369 466	-3 422 985
<b>21</b>	<b>Résultat net de l'exercice</b>	4.15	<b>48 247 153</b>	<b>41 934 282</b>



**Annexe 03 : Tableau des Flux de Trésorerie au 31 Décembre 2025**

U = Milliers de DA

Ord	METHODE INDIRECTE	Note	31/12/2025	31/12/2024
<b>1</b>	<b>Résultat avant impôts</b>		<b>51 616 618</b>	<b>45 357 267</b>
2	(+/-) dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	4.7	1 481 300	1 263 942
3	(+/-) dotations nettes pour pertes de valeur des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		0	0
4	(+/-) dotations nettes aux provisions et aux pertes de valeur	4.8 & 4.9	18 472 826	3 784 890
5	(+/-) pertes nettes / gains nets des activités d'investissement	5.1	-36 462 937	-32 165 125
6	(+/-) charges / produits des activités de financement		0	0
7	(+/-) autres mouvements	5.2	-1 029 489	-8 957 650
<b>8</b>	<b>= total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements (total des éléments 2 à 7)</b>		<b>-17 538 300</b>	<b>-36 073 944</b>
9	(+/-) flux liés aux opérations avec les institutions financières	5.3	-149 831 748	58 899 492
10	(+/-) flux liés aux opérations avec la clientèle	5.4	60 321 293	113 397 831
11	(+/-) flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs financiers	5.5	1 761 433	15 753 538
12	(+/-) flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	5.6	7 139 349	-16 674 516
13	(-) impôts versés	5.7	2 711 537	-3 483 494
<b>14</b>	<b>= diminution / (augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles (total des éléments 9 à 13)</b>		<b>-77 898 136</b>	<b>167 892 851</b>
<b>15</b>	<b>Total flux net de trésorerie génère par l'activité opérationnelle (a)</b>		<b>-43 819 818</b>	<b>177 176 174</b>
16	(+/-) flux liés aux actifs financiers, y compris les participations	5.8	-45 844 658	-54 214 265
17	(+/-) flux liés aux immeubles de placement		0	0
18	(+/-) flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	5.9	-2 508 052	-2 316 089
<b>19</b>	<b>Total flux net de trésorerie lie aux opérations d'investissement (b)</b>		<b>-48 352 711</b>	<b>-56 530 354</b>
20	(+/-) flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	5.10	-25 000 000	-25 000 000
21	(+/-) autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement		0	0
<b>22</b>	<b>Total flux net de trésorerie lie aux opérations de financement (c)</b>		<b>-25 000 000</b>	<b>-25 000 000</b>
23	Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie (d)	5.11	1 029 489	8 957 650
<b>24</b>	<b>Augmentation / (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (a+b+c+d)</b>		<b>-116 143 039</b>	<b>104 603 469</b>
<b>TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE</b>				
25	Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture (total des éléments 26 et 27)	5.12	482 357 764	374 968 362
26	Caisse, banque centrale, ccp, trésor public (actif & passif)		531 834 093	618 799 650
27	Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des institutions financières		-49 476 329	-243 831 288
28	Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture (total des éléments 29 et 30)	5.13	366 214 725	479 571 832
29	Caisse, banque centrale, ccp, trésor public (actif & passif)		364 359 964	529 048 160
30	Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des institutions financières		1 854 761	-49 476 329
<b>31</b>	<b>Variation de la trésorerie nette (pour confirmation)</b>		<b>-116 143 039</b>	<b>104 603 469</b>



**Annexe 04 : Tableau de Variation des Capitaux Propres au 31 Décembre 2025**

U = Milliers de DA

Rubriques	Capital social	Primes d'émission	Ecart de réévaluation	Ecart de d'évaluation	Réserves et Résultats
<b>Solde au 31/12/2023</b>	<b>200 000 000</b>	<b>0</b>	<b>15 920 734</b>	<b>1 676 718</b>	<b>114 196 913</b>
Impacts des changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-
Impacts des corrections d'erreurs significatives	-	-	-	-	-
<b>Solde au 31/12/2023 corrigé</b>	<b>200 000 000</b>	<b>0</b>	<b>15 920 734</b>	<b>1 676 718</b>	<b>114 196 913</b>
Variation des écarts de réévaluation des immobilisations	-	-	-	-	-
Variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente	-	-	-	971 507	-
Variation des écarts de conversion	-	-	-	-	-
Affectation du résultat net 2023	-	-	-	-	-
Dividendes payés	-	-	-	-	-25 000 000
Variation du FRBG	-	-	-	-	-6 861 532
Opérations en capital	-	-	-	-	-
Résultat net 2024	-	-	-	-	41 934 282
<b>Solde au 31/12/2024</b>	<b>200 000 000</b>	<b>0</b>	<b>15 920 734</b>	<b>2 648 225</b>	<b>124 269 662</b>
Impacts des changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-
Impacts des corrections d'erreurs significatives	-	-	-	-	-
<b>Solde au 31/12/2024 corrigé</b>	<b>200 000 000</b>	<b>0</b>	<b>15 920 734</b>	<b>2 648 225</b>	<b>124 269 662</b>
Variation des écarts de réévaluation des immobilisations	-	-	-	-	-
Variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente	-	-	-	-179 663	-
Variation des écarts de conversion	-	-	-	-	-
Affectation du résultat net 2024	-	-	-	-	-
Dividendes payés	-	-	-	-	-25 000 000
Variation du FRBG	-	-	-	-	-3 143 119
Opérations en capital	0	-	-	-	0
Résultat net 2025	-	-	-	-	48 247 153
<b>Solde au 31/12/2025</b>	<b>200 000 000</b>	<b>0</b>	<b>15 920 734</b>	<b>2 468 562</b>	<b>144 373 696</b>



## Annexe 05 : L'annexe aux Etats Financiers au 31 Décembre 2025

### Note.1. Règles et méthodes comptables

#### Note.1.1. Règles de présentation des états financiers

Les états financiers de l'exercice 2025 ont été élaborés selon les mêmes règles d'évaluation et de comptabilisation ayant servi de base à l'arrêté des comptes de l'exercice 2024 telles que prescrites par les textes législatifs et réglementaires suivants :

- ◆ Loi n°07-11 du 25 novembre 2007 portant système comptable financier (SCF) et les textes y afférents pris pour son application, à savoir :
  - Le Décret Exécutif n°08-156 du 26/05/2008, portant application des dispositions de la loi 07-11 relative au Système Comptable Financier Algérien ;
  - L'Arrêté du Ministère des Finances du 26/07/2008 fixant les règles d'évaluation et de comptabilisation, le contenu et la présentation des états financiers ainsi que la nomenclature et les règles de fonctionnement des comptes.
- ◆ Règlement Banque d'Algérie n°09-04 du 23/07/2009 portant plan de comptes bancaires et règles comptables applicables aux banques et aux établissements financiers.
- ◆ Règlement Banque d'Algérie n°09-05 du 18/10/2009 relatif à l'établissement et à la publication des états financiers des banques et des établissements financiers.
- ◆ Règlement Banque d'Algérie n°09-08 du 29/12/2009 relatif aux règles d'évaluation et de comptabilisation des instruments financiers par les banques et les établissements financiers.
- ◆ Notes méthodologiques du Conseil National de la Comptabilité (CNC).

Les états financiers du Crédit Populaire d'Algérie (CPA), comportent cinq Annexes, à savoir :

- Annexe 01 : Le bilan ;
- Annexe 01 Bis : L'hors-bilan ;
- Annexe 02 : Le compte de résultat ;
- Annexe 03 : Le tableau de flux de trésorerie ;
- Annexe 04 : Le tableau de variation des capitaux propres ;
- Annexe 05 : L'annexe aux états financiers.

#### Note.1.2. Méthodes d'évaluation générale

##### Note.1.2.1. Principes d'évaluation

Les comptes au 31/12/2025 sont présentés, conformément aux hypothèses de base et principes comptables, notamment :



- Continuité de l'exploitation ;
- Comptabilité d'engagement ;
- Principe de prudence ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, la méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique et tous les postes du bilan sont présentés, le cas échéant, nets d'amortissements, de pertes de valeurs éventuelles et de corrections de valeur.

#### **Note.1.2.2. Evaluation des immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique diminué des amortissements et pertes de valeurs éventuelles. Le coût historique comprend tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés. Les frais de réparation et de maintenance sont comptabilisés au compte de résultat au cours de la période durant laquelle ils sont encourus.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire afin de ramener le coût de chaque actif à sa valeur résiduelle compte tenu de sa durée d'utilité. Le calcul de l'amortissement commence à courir à partir de la date de mise en service ou la réception définitive de l'immobilisation.

#### **Note.1.2.3. Evaluation des actifs financiers**

Le Crédit Populaire d'Algérie, classe ses actifs financiers selon les catégories suivantes : « actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance », « actifs financiers détenus à des fins de transaction », « prêts et créances », « actifs financiers disponibles à la vente » et « autres actifs financiers », et ce, conformément au règlement 2009-08 du 29 décembre 2009 relatif aux règles d'évaluation et de comptabilisation des instruments financiers par les banques et les établissements financiers.

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs financiers sont évalués au coût qui est la juste valeur de la contrepartie donnée ou reçue pour acquérir l'actif en intégrant les coûts de transaction (à l'exception des dividendes à recevoir et des intérêts courus non échus à la date d'acquisition). Après la comptabilisation initiale, les actifs financiers sont évalués en fonction de leur classification soit à leur juste valeur ou au coût amorti.

#### **Note.1.2.4. Evaluation des opérations en devises**

Conformément aux dispositions du règlement 94-18 du 25 décembre 1994, les emplois et les ressources en devises, inscrits au bilan, ainsi que les engagements en devises inscrits hors bilan sont évalués au cours du marché en vigueur, à la date d'arrêté ou au cours du marché constaté à la date antérieure la plus proche.



Le cours de marché applicable aux éléments de l'actif, du passif et du hors bilan, au comptant comme à terme, est le cours de la devise contre monnaie nationale tel qu'il ressort de la cotation de la Banque d'Algérie.

Les engagements de change sont évalués au cours au comptant de la devise concernée pour les opérations au comptant et au cours à terme restant à courir de la devise concernée pour les opérations de change à terme.

Les gains et les pertes de change, résultant des évaluations décrites ci-dessus, sont constatés à chaque arrêté des comptes et enregistrés en compte de résultat.

#### **Note.1.2.5. Evaluation des charges et produits financiers**

Les charges et produits financiers sont pris en compte en fonction de l'écoulement du temps et rattachés à l'exercice pendant lequel les intérêts ont couru.

Les opérations pour lesquelles un différé de paiement est obtenu ou accordé à des conditions inférieures aux conditions du marché sont comptabilisées à leur juste valeur, après déduction du produit financier ou du coût financier lié à ce différé.

L'écart entre la valeur nominale de la contrepartie et la juste valeur de l'opération, correspondant au coût estimatif du crédit obtenu ou accordé, est alors comptabilisé en charges financières dans les comptes de l'acquéreur et en produits financiers dans les comptes du vendeur.

Sont enregistrées au bilan et au compte de résultat les impositions différées résultant :

- Du décalage temporaire entre la constatation comptable d'un produit ou d'une charge et sa prise en compte dans le résultat fiscal d'un exercice ultérieur dans un avenir prévisible ;
- De déficits fiscaux ou de crédits d'impôt reportables dans la mesure où leur imputation sur des bénéfices fiscaux ou des impôts futurs est probable dans un avenir prévisible ;

A la date d'arrêté, au 31/12/2025, tous les actifs ou passifs d'impôts différés ont été comptabilisés pour toutes les différences temporelles dans la mesure où ces différences temporelles ont donné lieu à une charge ou à un produit d'impôts ultérieur.

Au niveau de la présentation des comptes, les impôts différés actif sont distingués des créances d'impôt courantes. Les impôts différés passif sont distingués des dettes d'impôt courantes.

#### **Note.1.2.6. Evaluation des Impôts**

Les actifs et les passifs d'impôt exigibles au titre de l'exercice sont évalués pour leur montant de recouvrement ou de paiement attendu auprès de l'administration fiscale.



La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'apparaît plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou une partie de cet actif d'impôt différé.

Les actifs d'impôts différés non reconnus sont réappréciés à chaque date de clôture et sont reconnus dans la mesure où il devient probable qu'un bénéfice futur imposable permettra de les recouvrer.

#### **Note.1.2.7. Evaluation des provisions**

Les provisions sont comptabilisées lorsque la banque est tenue par une obligation légale ou implicite découlant d'événements passés ; il est plus probable qu'improbable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation ; et le montant de la provision peut être estimé de manière fiable et conformément au règlement Banque d'Algérie N° 14-03 du 16 février 2014.

##### **▪ Créances courantes (Catégorie 00)**

Sont considérées comme créances courantes les créances dont le recouvrement intégral dans les délais contractuels paraît assuré.

Ce type de Créances fait l'objet d'un provisionnement général en Fonds pour Risques Bancaires Généraux à hauteur de 1 % annuellement jusqu'à atteindre un niveau total de 3 %, comme suit :

- Un taux de 1% pour l'encours des crédits dont la date de mise en place est inférieure ou égale à un an ;
- Un taux de 2% pour l'encours des crédits dont la date de mise en place est incluse entre deux ans et supérieur à un an ;
- Un taux de 3% pour l'encours des crédits dont la date de mise en place est supérieure ou égale à trois ans.

##### **▪ Créances à problèmes potentiels (catégorie 01)**

Ce sont les créances qui portent sur des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade et qui ont des retards de paiement, d'au moins, trois mois.

Ces créances font l'objet d'un provisionnement de 20 %, après déduction des garanties admises au sens du cité ci-dessus.

##### **▪ Créances très risquées (catégorie 02)**

Ce sont des créances qui ont la particularité d'avoir un recouvrement total ou partiel est plus qu'incertain, qui porte sur des entreprises dont la situation financière est fortement dégradée et qui ont des retards de paiement compris entre six mois et un an.



Ces créances font l'objet d'un provisionnement de 50 %, après déduction des garanties admises au sens du cité ci-dessus.

▪ **Créances compromises (catégorie 03)**

Ce sont les créances frappées de déchéance du terme, pour lesquelles la banque n'a plus d'espoir de récupération, qui sont en attente de l'épuisement des voies de recours avant leur passage définitif en perte et qui enregistrent des retards de paiement, de plus d'un an.

Ces créances sont provisionnées à 100 %, après déduction des garanties admises au sens du cité ci-dessus.

Conformément aux dispositions du Règlement n°14-03 du 16 février 2014, les engagements hors bilan liés aux créances classées font l'objet d'une provision pour risques au taux de classement de ces mêmes créances. L'encours de l'hors-bilan est pondéré en fonction du risque de réalisation des créances qui le constitue.

**Note.1.3. Changement de méthodes comptables**

Aucun changement de méthodes comptables n'a été enregistré sur les comptes du Crédit Populaire d'Algérie au cours de l'exercice 2025, par rapport à l'exercice 2024.



## Note.2. Informations relatives au bilan

### Note.2.1. Caisse, banque centrale, trésor public, centre de chèques postaux

Ce poste reprend les avoirs en caisse, les dépôts à vue auprès de la Banque d'Algérie, du Trésor Public et des Centres de Chèques Postaux.

Il affiche un solde de 364,4 Milliards de DA au 31/12/2025, soit une diminution de 31% par rapport à l'exercice 2024. Ce solde se compose de :

En Milliers de DA

Rubriques	déc-2025	déc-2024	Variation	
			Valeurs	%
Les Avoirs en Billets et Monnaies	16 999 758	15 903 368	1 096 390	7%
<b>Dont :</b> Libellé en devise Algérienne	13 023 451	13 447 519	-424 069	-3%
Libellé en devise Etrangère	3 976 308	2 455 849	1 520 459	62%
Les pièces d'Or	212 997	134 467	78 531	58%
Les autres valeurs en caisse	832	865	-34	-4%
Les avoirs à la Banque d'Algérie	301 376 429	451 721 847	-150 345 418	-33%
<b>Dont :</b> Libellé en devise Algérienne	69 478 039	68 002 319	1 475 720	2%
Libellé en devise Etrangère	231 898 390	383 719 528	-151 821 138	-40%
Les avoirs au Trésor Public	29 920 148	42 793 528	-12 873 380	-30%
Les avoirs au C.C.P	1 968 791	721 222	1 247 570	173%
Créances rattachées	13 891 839	13 993 060	-101 221	-1%
Les valeurs non imputées et autres sommes dues	-10 831	6 371 503	-6 382 335	-100%
<b>Total</b>	<b>364 359 964</b>	<b>531 639 861</b>	<b>-167 279 896</b>	<b>-31%</b>

Cette évolution à la baisse s'explique principalement par la variation des rubriques suivantes :

- Les avoirs en billets et monnaies ont enregistré une hausse de 1,1 Milliard de DA par rapport au 31/12/2024, localisée principalement au niveau des avoirs libellés en dinars pour - 0,4 Milliard de DA et ceux libellés en devises pour + 1,5 Milliard de DA ;
- Les avoirs auprès de la Banque d'Algérie ont connu une diminution de 150,3 Milliards de DA, passant ainsi de 451,7 Milliards de DA au 31/12/2024 à 301,4 Milliards de DA à la fin du mois de Décembre 2025. Cette évolution est identifiée au niveau des :
  - Avoirs en monnaie nationale détenus auprès de la Banque d'Algérie pour + 1,5 Milliards de DA ;
  - Comptes Miroirs/devises pour -151,8 Milliards de DA, qui s'explique principalement par la transposition des suspens relatifs à l'exercice 2022 vers le compte en dinars tenu auprès de la Banque d'Algérie. Le résultat positif de cette transposition a fait l'objet de placement en valeurs d'état ainsi qu'au financement de l'économie.
- Les avoirs auprès du Trésor Public affichent une variation négative de 12,9 Milliards de DA par rapport à l'exercice 2024, passant ainsi de 42,8 Milliards de DA à 29,8 Milliards de DA à la fin du mois de Décembre 2025 ;
- Les valeurs non imputées, ont enregistré une diminution de 6,4 Milliards de DA, qui s'explique par la variation du niveau des fonds à transférer à la Banque d'Algérie, passant ainsi de 6,4 Milliards de DA au 31/12/2024 à 0,2 Milliard de DA au 31/12/2025.

### Note.2.2. Actifs financiers détenus à des fins de transaction

Ce poste reprend les bons du trésor acquis par notre Banque avec l'intention de les revendre à court terme. Il est constitué de Bons du trésor à 13 et 26 semaines.

En Milliers de DA

Rubriques	déc-2025	déc-2024	Variation	
			Valeurs	%
Bons du trésor détenu à des fins de transaction	11 915 611	13 301 690	-1 386 079	-10%
<b>Dont :</b> Bons du trésor à 13 semaines	9 945 196	0	9 945 196	-
Bons du trésor à 26 semaines	1 970 414	13 301 690	-11 331 276	-85%
Produits à recevoir sur BTC détenus à des fins de transaction	31 640	75 774	-44 134	-58%
<b>Total</b>	<b>11 947 250</b>	<b>13 377 464</b>	<b>-1 430 213</b>	<b>-11%</b>

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction, ont enregistré une diminution de 1,4 Milliard de DA, pour afficher un solde de 11,9 Milliards au 31/12/2025.

Cette évolution s'explique principalement par les opérations d'acquisition et de cession réalisées dans le cadre des activités de marché, durant le 2ème semestre 2025, notamment :

- Les Bons du trésor à 26 semaines pour + 9,9 Millions de DA ;
- Les Bons du trésor à 13 semaines pour – 11,3 Millions de DA.

### Note.2.3. Actifs financiers disponibles à la vente

Ce poste reprend les valeurs mobilières acquises par notre Banque en vue de réaliser un gain en capital à brève échéance. Il affiche, au 31/12/2025, un total de 267,2 Milliards de DA contre 185,2 Milliards de DA à fin 2024. Ces actifs sont représentés par les rubriques suivantes :

En Milliers de DA

Rubriques	déc-2025	déc-2024	Variation	
			Valeurs	%
Bons du trésor disponible à la vente	176 599 878	166 989 652	9 610 226	6%
<b>Dont :</b> Bons du trésor assimilables à 1 an	18 335 940	17 705 471	630 469	4%
Bons du trésor assimilable à 2 ans	52 261 876	61 573 949	-9 312 073	-15%
Bons du trésor assimilable à 3 ans	34 116 187	51 144 405	-17 028 218	-33%
Bons du trésor assimilable à 5 ans	71 885 876	36 565 827	35 320 049	97%
Obligations du trésor disponibles à la vente	79 500 578	12 875 750	66 624 828	517%
<b>Dont :</b> Obligations assimilables du trésor à 7 ans	22 531 236	1 436 650	21 094 586	1468%
Obligations assimilables du trésor à 10 ans	18 047 256	0	18 047 256	-
Obligations assimilables du trésor à 15 ans	38 922 086	11 439 100	27 482 986	240%
Obligations des sociétés disponibles à la vente	3 730 000	1 550 000	2 180 000	141%
<b>Dont :</b> Obligations de la société TOSYALI ALGERIE	2 000 000	0	2 000 000	-
Obligations de la société ALC	490 000	0	490 000	-
Obligations de la société MLA	1 240 000	1 550 000	-310 000	-
Actions des sociétés disponibles à la vente	1 259 767	235 693	1 024 074	434%
Créances rattachées aux actifs financiers disponibles à la vente	6 073 101	3 534 377	2 538 724	72%
<b>Total</b>	<b>267 163 325</b>	<b>185 185 473</b>	<b>81 977 852</b>	<b>44%</b>

La hausse de 44%, soit 82 Milliards de DA, s'explique principalement par l'évolution des actifs et des produits suivants :



- Les Bons du trésor, disponibles à la vente, enregistrent une augmentation de 6% qui s'explique, par (i) l'arrivée à échéance de certains Bons du Trésor assimilables à 2 et 3 ans pour un montant total de 26,3 Milliards de DA, et (ii) l'acquisition des Bons du Trésor assimilables à 5 ans pour un montant de 35,3 Milliards de DA.
- Les Obligations du trésor, disponibles à la vente, enregistrent une hausse de 66,6 Milliards de DA qui s'explique par l'acquisition des obligations du Trésor assimilables à 7, 10 et 15 ans.
- Les obligations des sociétés disponibles à la vente, affichent une variation positive 2,2 Milliards de DA par rapport à l'exercice précédent, qui s'explique par (i) la souscription à deux emprunts obligataires des sociétés « TOSYALI Algérie » et « Arab leasing Corporation » pour un montant global de 2,5 Milliards de DA et (ii) le remboursement de la 1<sup>er</sup> échéance de l'emprunt obligataire de la Société « Maghreb Leasing Algérie » pour un montant de 0,3 Milliard de DA.
- Les produits à recevoir sur les actifs financiers disponibles à la vente, ont connu une augmentation de 2,5 Milliards de DA par rapport à l'exercice précédent, suite l'augmentation du niveau de ces actifs.

#### Note.2.4. Prêts et créances sur les institutions financières

Les prêts et créances sur les institutions financières enregistrent une évolution à la hausse de 7,3 Milliards de DA, soit une augmentation de 1% par rapport à l'exercice précédent, passant ainsi de 671,8 Milliards de DA à fin 2024 à 679,1 Milliards de DA au 31/12/2025.

En Milliers de DA

Rubriques	déc-2025	déc-2024	Variation	
			Valeurs	%
Comptes ordinaires des Banques et Eta.Financiers	168 391	161 815	6 576	-
Comptes correspondants étrangers	20 692 004	10 348 140	10 343 864	100%
Créances sur les Institutions Fin. Etrangères	133 099	221 846	-88 747	-40%
Prêts Interbancaires	20 003 194	30 012 170	-10 008 976	-33%
Prêts Accordés aux Banques et Eta.Financiers	533 129 509	562 297 498	-29 167 989	-5%
Créances sur la Bque de Développement Local	16 263	15 467	797	5%
Créances sur le Trésor Public	90 081 008	52 667 168	37 413 840	71%
Créances sur l'Ansej	14 364 225	15 640 855	-1 276 629	-8%
Créances rachetées (UMB et plact sur M.Monétaire)	365 846	383 159	-17 313	-5%
Comptes Remises Interbancaires	240 191	240 191	0	0%
Soldes des cptes compensation et télécompensation	427 426	-429 142	856 568	-200%
Autres créances	584 691	1 019 432	-434 741	-43%
Pertes de valeurs (-)	-1 078 322	-763 916	-314 406	41%
<b>Total</b>	<b>679 127 526</b>	<b>671 814 682</b>	<b>7 312 844</b>	<b>1%</b>

Cette évolution s'explique principalement par la variation des actifs suivants :

- Les comptes des correspondants étrangers, ont connu une hausse de 10,3 Milliards de DA au 31/12/2025, due essentiellement aux rapatriements opérés pour le compte d'une relation importante de la Banque ;



- Les prêts interbancaires ont connu au 31/12/2025 une diminution de 10 Milliards de DA par rapport à l'exercice 2024, due à la baisse de la demande sur le marché interbancaire ;
- Les prêts accordés aux Banques et établissements financiers, ont enregistré une diminution de 29,2 Milliards de DA qui s'explique principalement, par (i) le remboursement des échéances des prêts accordés à diverses institutions Bancaires, notamment, la Banque Nationale de l'Habitat (BNH) pour un montant de 4,6 Milliards de DA et les prêts octroyés aux confrères dans le cadre de la rétrocession de l'emprunt obtenu auprès du FNI, pour un montant de 6 Milliards de DA, et (ii) la baisse du niveau des autres sommes dues aux institutions financières pour un montant de 19 Milliards de DA, suite à la transformation de l'emprunt échus de la FNI en crédit à moyen terme ;
- Les créances sur le Trésor Public enregistrent, à fin Décembre 2025, une variation positive de 38,3 Milliards de DA, due principalement à (i) la comptabilisation des intérêts bonifiés à récupérer auprès de cet organisme, au titre de l'exercice 2025 pour un montant de 19,8 Milliards de DA et (ii) la constatation des crédits accordés aux entreprises publiques en difficulté pour un montant de 18,5 Milliards de DA, dans le cadre de la convention signée entre le Ministère des Travaux Public, le Trésor Public et le Pool Bancaire représenté par la BEA;
- Les Créances sur l'ANADE (ex Ansej) affichent une diminution de 0,8 Milliard de DA suite au remboursement d'une partie des intérêts dus sur cet organisme ;
- Les autres créances enregistrent une augmentation de 0,9 Milliard de DA, qui s'explique par la hausse du niveau des encaisses au 31/12/2025.

Le tableau suivant reprend l'analyse de l'état des prêts et créances sur les Institutions financières, par durée résiduelle :

En Milliers de DA

Rubriques	déc-2025		déc-2024	
	Valeurs	%	Valeurs	%
Inférieure ou égale à 1 an	196 745 475	29%	163 337 204	24%
Supérieure à 1 an	482 382 051	71%	508 477 478	76%
<b>Total</b>	<b>679 127 526</b>		<b>671 814 682</b>	

Au 31/12/2025, les créances sur les institutions financières dont la maturité est supérieure à un an, représente 71% du total du poste, il s'agit principalement des prêts aux confrères sur l'emprunt FNI et les financements de la BNH.

Quant à celles dont la maturité est inférieure ou égale à une année, leur part représente 29% du total du poste.

### Note.2.5. Prêts et créances sur la clientèle

Les prêts et créances sur la clientèle affiche au 31 Décembre 2025 un solde de 1 196,1 Milliards de DA avec une part de 37% du total bilan, contre 1 139,7 Milliards de DA à la fin décembre 2024. Ainsi, ce poste enregistre une hausse de 5% durant l'exercice 2025 soit 56,4 Milliards de DA, dont le détail se présente comme suit :

En Milliers de DA

Rubriques	déc-2025	déc-2024	Variation	
			Valeurs	%
<b>Crédits d'exploitation</b>	<b>195 021 180</b>	<b>167 377 190</b>	<b>27 643 989</b>	<b>17%</b>
Découvert	60 405 451	32 428 446	27 977 005	86%
Autres crédits court terme	134 615 728	134 948 744	-333 016	0%
<b>Dont : Crédits à l'habitat</b>	<b>7 027 268</b>	<b>11 847 271</b>	<b>-4 820 003</b>	<b>-69%</b>
<b>Crédits d'investissement</b>	<b>780 216 380</b>	<b>735 674 151</b>	<b>44 542 229</b>	<b>6%</b>
Crédits Moyen Terme	179 329 030	169 562 817	9 766 213	6%
<b>Dont : Crédits à l'habitat</b>	<b>420 207</b>	<b>202 591</b>	<b>217 616</b>	<b>107%</b>
Financement Islamique	6 298 443	3 455 003	2 843 440	82%
Crédits Long Terme	600 887 350	566 111 333	34 776 016	6,1%
<b>Dont : Crédits à l'habitat</b>	<b>113 802 053</b>	<b>105 773 767</b>	<b>8 028 287</b>	<b>8%</b>
Financement Islamique	9 239 259	3 523 723	5 715 536	162%
<b>Créances impayées en principal</b>	<b>326 002 332</b>	<b>316 949 354</b>	<b>9 052 978</b>	<b>3%</b>
<b>Intérêts non recouvrés</b>	<b>61 703 773</b>	<b>51 961 574</b>	<b>9 742 198</b>	<b>19%</b>
<b>Contrepartie des intérêts non recouvrés</b>	<b>-61 703 773</b>	<b>-51 961 574</b>	<b>-9 742 198</b>	<b>19%</b>
<b>Créances rattachées et autres sommes dues</b>	<b>48 776 659</b>	<b>53 200 814</b>	<b>-4 424 155</b>	<b>-8%</b>
<b>Total brut</b>	<b>1 350 016 551</b>	<b>1 273 201 509</b>	<b>76 815 042</b>	<b>6%</b>
<b>Pertes de valeur (-)</b>	<b>-153 873 024</b>	<b>-133 513 196</b>	<b>-20 359 828</b>	<b>15%</b>
<b>Total Net</b>	<b>1 196 143 527</b>	<b>1 139 688 314</b>	<b>56 455 213</b>	<b>5%</b>

La variation de ce poste s'explique globalement par les éléments suivants :

- L'augmentation des crédits d'exploitation pour 27,6 Milliards de DA, soit + 17% par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution s'explique principalement par :
  - o La hausse du niveau des découverts sur comptes courants pour un montant de 28 Milliards de DA ;
  - o L'augmentation des crédits mobilisables en découvert pour un montant de 4,4 Milliards de DA ;
  - o Le repli des crédits accordés aux Promotions immobilières pour un montant de 4,8 Milliards de DA.
- La hausse des crédits d'investissement pour 44,5 Milliards de DA, due :
  - o A l'augmentation des crédits à moyen terme pour un montant de 9,8 Milliards de DA, enregistrée principalement au niveau (i) des crédits d'équipement pour une variation positif de 0,5 Milliard de DA, (ii) des crédits d'investissement productifs pour une variation à la hausse de 6,3



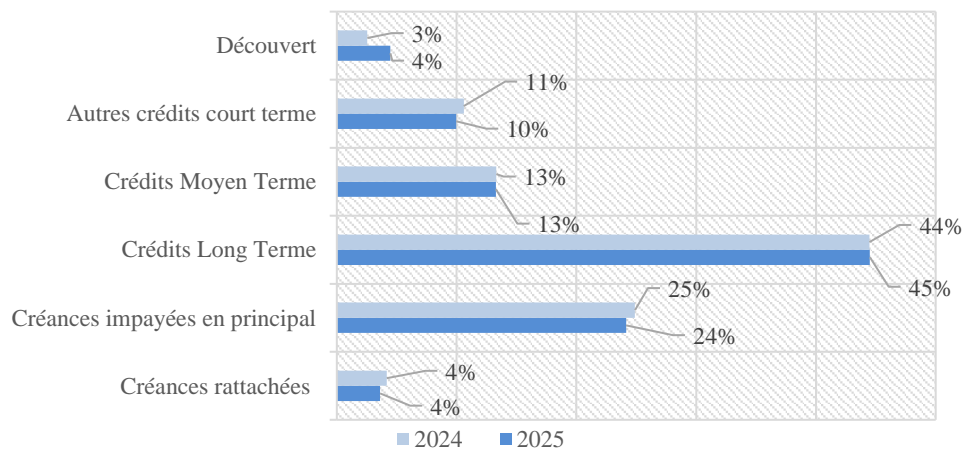
Milliards de DA et (iii) des financements islamiques pour une variation positive de 2,8 Milliards de DA ;

- A l'augmentation des crédits à long terme pour un montant de 34,8 Milliards de DA, résultant de (i) la baisse des crédits consortiaux pour un montant de 23,6 Milliards de DA, (ii) l'augmentation des crédits d'investissement productifs (LT) pour un montant de 44,6 Milliards de DA, (iii) la hausse des crédits immobiliers pour un montant de 8 Milliards de DA, et (iv) l'augmentation des financements islamiques de 5,7 Milliards de DA.

- La hausse du niveau des impayés en principal pour 9 Milliards de DA, qui représente les nouvelles créances impayées enregistrées au courant du l'exercice 2025.
- La baisse des créances rattachées et autres sommes dues pour un montant de 4,4 Milliards de DA, localisée principalement au niveau des produits et des sommes à recevoir sur les crédits consortiaux.

Le graphe ci-dessous reprend la structure du poste prêts et créances sur la clientèle pour les exercices 2024 et 2025.

### Structure des Prêts et créances sur la clientèle



Il est à noter, une prépondérance des crédits d'investissement par rapport aux autres rubriques du poste "prêts et créances sur la clientèle", notamment les crédits à long terme qui représentent 45% du total des prêts, pour un montant de 600,1 Milliards de DA.

Cette situation, dénote une implication importante de la Banque dans la relance de l'économie nationale, en finançant des projets créateurs de valeur à long terme.



### Analyse des Impayés :

L'analyse de la structure des impayés fait ressortir un taux de défaut de 24,1% au 31/12/2025 contre 24,9% à la fin du mois de Décembre 2024. La répartition par type de client se présente comme suit :

En Milliers de DA

Type de Client	déc-25		déc-24		Variation	
	Valeurs	%	Valeurs	%	Valeurs	%
Secteur Privé	131 494 586	40%	128 170 005	35%	3 324 581	3%
Dispositifs Aidés	125 564 502	39%	122 799 111	48%	2 765 391	2%
Particuliers	3 217 991	1%	2 969 701	1%	248 289	8%
Secteur Public	65 725 253	20%	63 010 535	16%	2 714 717	4%
<b>Total impayés</b>	<b>326 002 332</b>		<b>316 949 354</b>		<b>9 052 978</b>	<b>3%</b>

Le taux de défaut global enregistré au 31/12/2025, est constitué principalement des créances détenues sur le secteur privé et celles des dispositifs aidés (ANADE, ANGEM et CNAC) pour une part respectivement de 40% et 39% du total des impayés.

Le taux de défaut réel, hors dispositifs aidés est arrêté, au 31/12/2025, à 14,8%, contre 15,2% à la fin de l'exercice précédent.

Quant à la hausse des impayés, elle est principalement localisée au niveau de la clientèle DA relevant du secteur privé et du dispositif aidé pour un montant global de + 6,1 Milliards de DA suivis du secteur public pour + 2,7 Milliards de DA.

#### Note.2.5.1. Analyse par durée résiduelle des prêts et créances sur la clientèle

En Milliers de DA

Rubriques	déc-2025		déc-2024	
	Valeurs	%	Valeurs	%
Inférieure ou égale à 1 an	241 760 625	18%	239 845 435	19%
Supérieure à 1 an	1 108 255 926	82%	1 033 356 074	81%
<b>Total</b>	<b>1 350 016 551</b>		<b>1 273 201 509</b>	

La part des prêts et créances sur la clientèle au 31/12/2025 dont la maturité est supérieure à 1 an, affiche un taux de 82% du total du poste.

Le montant des prêts et créances sur la clientèle, dont la maturité est supérieure à 1 an, a connu une variation à la hausse de 76,8 Milliards de DA, soit + 7% en valeur relative par rapport à l'exercice précédent, qui s'explique par l'augmentation du niveau des crédits d'investissement au 31/12/2025.



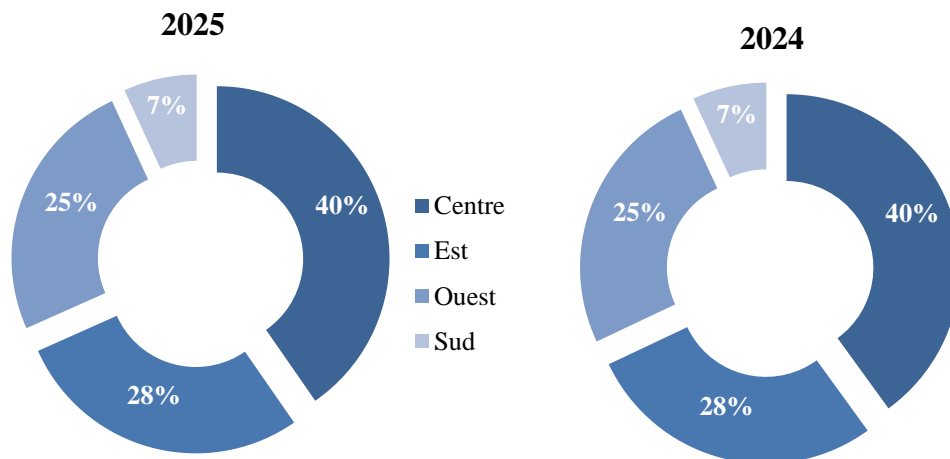
**Note.2.5.2. Analyse par zone géographique des prêts et créances sur la clientèle :**

L'encours des engagements, réparti par zones géographiques tel qu'il est indiqué dans le tableau ci-dessous, fait ressortir une couverture de toutes les régions du pays avec une prépondérance de la Région Centre pour 40%, suivie de la région Est et de la région Ouest avec une part respective de 28% et de 25%. La région Sud vient en quatrième position avec une part de 7%.

En Milliers de DA

Rubriques	déc-2025	déc-2024	Variation	
			Valeurs	%
Centre	544 696 015	509 424 317	35 271 698	7%
Est	377 820 149	355 989 713	21 830 436	6%
Ouest	334 770 464	320 105 764	14 664 700	5%
Sud	92 729 922	87 681 715	5 048 207	6%
<b>Total</b>	<b>1 350 016 551</b>	<b>1 273 201 509</b>	<b>76 815 041</b>	<b>6%</b>

L'analyse de l'encours brut par zone géographique arrêtée au 31/12/2025, présentée dans le tableau ci-dessus, est confirmée par les graphes suivants qui reprennent la quote-part du portefeuille réparti sur les quatre régions de l'Algérie.



Le comportement des parts de chaque région, sur les deux années (1St 2025 et 2024), demeure le même.

**Note.2.5.3. Analyse par agent économique des prêts et créances sur la clientèle :**

Le portefeuille de la Banque est constitué essentiellement d'entreprises, soit une part de 90% pour un total de 1 214,6 Milliards de DA, suivi des ménages à hauteur de 135 Milliards de DA avec une part de 10%, comme l'indique le tableau suivant :

En Milliers de DA

Rubriques	déc-2025		déc-2024		Variation	
	Valeurs	%	Valeurs	%	Valeurs	%
Entreprises	1 214 590 051	90%	1 154 343 787	91%	60 246 264	5%
Ménages	135 017 342	10%	118 616 456	9%	16 400 886	14%
Administrations	409 158	0,03%	241 266	0,02%	167 892	70%
<b>Total</b>	<b>1 350 016 551</b>		<b>1 273 201 509</b>		<b>76 815 042</b>	<b>6%</b>

Cette situation est due à la structure du portefeuille de la Banque qui est composé à 58% de crédits d'investissements accordés aux entreprises.

Comparativement à l'exercice précédent, le montant des prêts et créances sur les entreprises a enregistré une hausse de 5%, passant ainsi de 1 154,3 Milliards de DA en 2024, à 1 214,6 Milliards de DA à la fin du mois de Décembre 2025.

**Note.2.5.4. Ventilation des prêts et créances sur la clientèle suivant la qualité du portefeuille :**

En Milliers de DA

Rubriques	déc-2025		déc-2024		Variation	
	Valeurs	%	Valeurs	%	Valeurs	%
Créances courantes (Saines)	1 024 014 219	76%	956 252 155	75%	67 762 064	7%
Intérêts non recouverts	61 703 773	5%	51 961 574	4%	9 742 198	19%
Contrepartie des intérêts non recouverts	-61 703 773	-5%	-51 961 574	-4%	-9 742 198	19%
Créances douteuses et contentieuses	326 002 332	24%	316 949 354	25%	9 052 978	3%
<b>Total</b>	<b>1 350 016 551</b>		<b>1 273 201 509</b>		<b>76 815 042</b>	<b>6%</b>

La ventilation des prêts et créances sur la clientèle, au 31/12/2025, fait ressortir un portefeuille de créances saines à hauteur de 76% pour un montant de 1 024 Milliards de DA.

Comparativement au 31/12/2024, l'encours des créances courantes a connu une variation à la hausse de 7%, soit 67,8 Milliards de DA.

Les créances douteuses, quant à elles, ont enregistré une hausse de 3%, passant de 316,9 Milliards de DA en 2024, à 326 Milliards de DA à la fin du mois de Décembre 2025, représentant ainsi une part de 24% du total des prêts et créances sur la clientèle et comprenant aussi le défaut de recouvrement des créances sur les dispositifs aidés (ANADE, ANGEM et CNAC).

**Note.2.5.5. Ventilation des créances douteuses et contentieuses :**

La ventilation des créances douteuses et contentieuses, selon les catégories de créances classées et définies par le règlement Banque d'Algérie N°14-03 du 16 Février 2014 relatif au classement et au provisionnement des créances et des engagements par signature des banques et établissements financiers. Cette ventilation est présentée par le tableau ci-après :

En Milliers de DA

Rubriques	déc-2025		déc-2024		Variation	
	Valeurs	%	Valeurs	%	Valeurs	%
Créances courantes	31 355 754	10%	52 990 401	17%	-21 634 648	-41%
Créances à problèmes potentiels	9 410 829	3%	6 753 443	2%	2 657 387	39%
Créances risquées	38 461 982	12%	23 391 820	7%	15 070 162	64%
Créances Compromises	246 773 767	76%	233 813 690	74%	12 960 077	6%
<b>Total</b>	<b>326 002 332</b>		<b>316 949 354</b>		<b>9 052 978</b>	<b>3%</b>

La ventilation des créances douteuses, par catégorie de risques, laisse apparaître une prépondérance des créances compromises pour un montant de 246,8 Milliards de DA, soit une part de 76% du total de la rubriques 'créances douteuses', suivie des créances risquées qui ont enregistré une variation à la hausse de 15,1 Milliards de DA par rapport à l'exercice précédent, représentant ainsi, une part de 12% des créances douteuses.

Toutefois, le risque encouru au titre de cette catégorie de créance a fait l'objet de provisionnement, déduction faite des garanties financières et des hypothèques, conformément aux dispositions du règlement Banque d'Algérie susmentionné. Le détail par secteur s'établit au 31/12/2025 comme suit :

En Milliers de DA

Secteur	Taux (1)	Base Brut		Garanties Financières Bilan (3)	Gage et Hypothèque 50% (4)	Base nette (5)= (2)-(3)- (4)	Provisions (1) x (5)
		Valeurs (2)	%				
<b>Privé</b>		<b>320 545 478</b>	<b>79%</b>	<b>125 837 744</b>	<b>47 837 234</b>	<b>146 870 499</b>	<b>128 226 596</b>
Créances à problèmes potentiels	20%	41 451 533	10%	9 418 224	17 323 763	14 709 546	2 941 909
Créances risquées	50%	23 039 973	6%	3 023 870	6 263 571	13 752 532	6 876 266
Créances compromises	100%	256 053 971	63%	113 395 650	24 249 901	118 408 421	118 408 421
<b>Public</b>		<b>86 851 157</b>	<b>21%</b>	<b>878 659</b>	<b>20 659 967</b>	<b>65 312 531</b>	<b>25 646 428</b>
Créances à problèmes potentiels	20%	29 693 156	7%	500 000	28 472	29 164 684	5 832 937
Créances risquées	50%	52 183 632	13%	0	19 514 919	32 668 713	16 334 357
Créances compromises	100%	4 974 369	1%	378 659	1 116 576	3 479 134	3 479 134
<b>Total général</b>		<b>407 396 635</b>		<b>126 716 403</b>	<b>68 497 201</b>	<b>212 183 030</b>	<b>153 873 024</b>

L'écart entre le montant de la base brute (407,4 Milliards de DA) et celui des créances douteuses et contentieuses (326 Milliards de DA), représente l'encours non encore échue des créances classées.

Le tableau suivant reprend le détail ainsi que la part de chacune des rubriques se rapportant à cette catégorie de créances :

En Milliers de DA

Rubrique	20%	50%	100%	Total
Créances non échues – classées	61 733 859	36 761 623	14 254 574	112 750 057
Créances douteuses échues (Impayés) – classées (*)	9 410 829	38 461 982	246 773 767	294 646 578
<b>Total</b>	<b>71 144 689</b>	<b>75 223 605</b>	<b>261 028 341</b>	<b>407 396 635</b>

(\*) L'écart enregistré entre le total des créances douteuses affiché sur ce tableau, soit 294,7 Milliards de DA, et celui repris dans le point 2.5.5 « Ventilation des créances douteuses et contentieuses », soit un montant de 326 Milliards de DA, représente le montant des créances courantes impayées inférieures à 3 mois pour un total d'environ 31,3 Milliards de DA.

#### Note.2.6. Actifs financiers détenus jusqu'à échéance :

Ce poste reprend les valeurs mobilières assorties de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixée, pour lesquelles, notre Banque a l'intention manifeste de les conserver jusqu'à leurs échéances.

En Milliers de DA

Rubriques	déc-2025	déc-2024	Variation	
			Valeurs	%
Obligations du trésor détenus jusqu'à échéance	620 427 191	620 427 191	0	0%
<b>Dont :</b> Obligations assimilables du trésor à 10 ans	0	0	0	-
<b>Dont :</b> Obligations assimilables du trésor à 15 ans	0	0	0	-
Obligation de rachat des Crédit syndiqués	343 334 355	343 334 355	0	0%
Obligation de refinancement	189 792 000	189 792 000	0	0%
Obligation de rachat des intérêts bonifieurs	87 300 835	87 300 835	0	0%
Créances rattachées aux actifs financiers détenus jusqu'à échéance	10 940 100	10 940 100	0	0%
Primes et décotes sur actifs financiers détenus jusqu'à échéance	-43	-43	0	0%
<b>Total</b>	<b>631 367 248</b>	<b>631 367 248</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>

Les actifs financiers, détenus jusqu'à échéance, constitués d'obligations assimilables du trésor à 7, 10 et 15 ans, n'ont pas connu de variation au courant du l'exercice 2025 et affichent un solde 631,4 Milliards de DA.

#### Note.2.7. Impôts courants et différés Actifs :

Le poste des impôts courants et différés actifs se présente comme suit :

En Milliers de DA

Rubriques	déc-2025	déc-2024	Variation	
			Valeurs	%
<b>Impôts courants actif</b>	<b>4 487 742</b>	<b>5 890 170</b>	<b>-1 402 428</b>	<b>-24%</b>
Impôts et taxes déductibles	352 048	313 943	38 104	12%
Dont : TVA déductible sur biens amortissables	114 612	52 423	62 189	119%
TVA déductible sur biens non amortissables	195 231	219 370	-24 138	-11%
Créances sur l'administration fiscale	367 832	367 832	0	0%
Impôts et taxes à récupérer	3 767 863	5 208 395	-1 440 532	-28%
<b>Impôts différés actif</b>	<b>2 770 194</b>	<b>3 961 141</b>	<b>-1 190 946</b>	<b>-30%</b>
<b>Total</b>	<b>7 257 936</b>	<b>9 851 310</b>	<b>-2 593 374</b>	<b>-26%</b>

Les impôts courants actifs ont enregistré une baisse de 1,4 Milliard de DA, localisée principalement au niveau de la rubrique « impôts et taxes à récupérer », suite à l'imputation du surplus d'impôt issu des acomptes IBS de l'exercice précédent sur l'IBS dû au titre de l'exercice 2025.

Les impôts différés actifs, ont enregistré une diminution de 1,2 Milliard de DA, expliquée par la révision des impôts différés relatifs aux provisions temporairement non imposables et à la moins-value latente dégagée lors de l'évaluation à la juste valeur de certains éléments de l'Actif au 31/12/2025. Voir Note 4.14.

**Note.2.8. Autres actifs :**

Les autres actifs ont connu une hausse de 29%, passant de 14,7 Milliards de DA en 2024 à 19 Milliards de DA à la fin du mois de Décembre 2025. Ils sont détaillés comme suit :

En Milliers de DA

Rubriques	déc-2025	déc-2024	Variation	
			Valeurs	%
Sommes à récupérer	570 449	1 971 634	-1 401 186	-71%
Devises à rapatrier	43	874	-830	-95%
Valeurs en recouvrement et comptes exigibles	1 135 162	937 790	197 372	21%
Emplois divers (Stocks)	251 164	159 318	91 846	58%
Comptes de position In/Euro	9 522	8 822	701	8%
Débiteurs divers	6 822 331	3 195 982	3 626 349	113%
Autres débiteurs divers	10 240 076	8 446 164	1 793 912	21%
<b>Total</b>	<b>19 028 748</b>	<b>14 720 583</b>	<b>4 308 165</b>	<b>29%</b>

La variation qu'a enregistrée ce poste est localisée essentiellement au niveau des rubriques suivantes :

- Les sommes à récupérer, avec une diminution de 1,4 Milliard de DA, due à la récupération d'une partie des dépenses engagées dans le cadre de l'ouverture du capital pour un montant de 1,1 Milliard de DA.
- Les débiteurs divers ont connu une hausse de 3,6 Milliards de DA, en raison de la comptabilisation de chèques donnés en consignation pour enchérir dans le cadre de l'acquisition des biens en compensation de créances.
- Les autres débiteurs divers, affichent une augmentation de 1,8 Milliard de DA par rapport à l'exercice précédent, due principalement à (i) la comptabilisation de deux biens récupérés en compensation de créance, en attente d'affectation pour un montant global de 690 Millions de DA, (ii) la constatation des actions CPA rachetées dans le cadre du contrat de liquidité signé avec la BDL pour un montant de 1,5 Milliard de DA et (iii) l'augmentation du niveau de la perte de valeur sur les actifs sans valeurs qui a générée un flux soustractif de 448 Millions de DA.



**Note.2.9. Comptes de régularisation :**

En Milliers de DA

Rubriques	déc-2025	déc-2024	Variation	
			Valeurs	%
Charges constatées d'avance	34 436	35 047	-611	-2%
Régularisation diverses	6 531	3 141	3 390	108%
<b>Total</b>	<b>40 967</b>	<b>38 188</b>	<b>2 779</b>	<b>7%</b>

Les comptes de régularisation affichent, au 31/12/2025, une augmentation de 2,8 Millions de DA. Cette variation s'explique principalement par l'augmentation du niveau des opérations la monétique en attente de régularisation avec les institutions VISA et MASTERCARD.



**Note.2.10. Participations dans les filiales, les co-entreprises ou les entités associées :**

Les titres de participation affichent, au 31/12/2025, un montant de 17,9 Milliards de DA, en diminution de 6% par rapport à l'exercice 2024. Le détail du portefeuille se présente comme suit :

En Milliers de DA

Désignation des titres	Capital social	part CPA en %	déc-2025	déc-2024	Evol
<b>Participation établissement financiers (Algérie)</b>	-	-	<b>4 360 000</b>	<b>4 360 000</b>	<b>0%</b>
<b>Dont :</b> Société de Refinancement Hypothécaire (S.R.H)	10 500 000	13,14%	1 115 000	1 115 000	<b>0%</b>
Société Algérienne de Leasing Mobilier (SALEM)	1 650 000	6,06%	100 000	100 000	<b>0%</b>
Al Djazair Idjar Spa	6 500 000	48,38%	3 145 000	3 145 000	<b>0%</b>
<b>Participation établissement financiers (Etranger)</b>	-	-	<b>7 079 111</b>	<b>7 398 438</b>	<b>-4%</b>
<b>Dont :</b> P.F.C.A (capital de la société en : milliers USD)	985 150	0,13%	141 348	148 037	<b>-5%</b>
ARESBANK (capital de la société en milliers d'Euros)	300 001	0,14%	63 182	58 534	<b>8%</b>
ALGERIAN UNION BANK	50 000	40,00%	2 602 417	2 725 570	<b>-5%</b>
ALGERIAN BANK OF SENEGAL (capital en milliers USD)	100 000	20,00%	2 654 593	2 772 178	<b>-4%</b>
BAMIC (capital de la société en milliers USD)	100 000	12,50%	1 617 571	1 694 119	<b>-5%</b>
<b>Participation Autres entités (Algérie)</b>	-	-	<b>12 563 838</b>	<b>12 353 838</b>	<b>2%</b>
<b>Dont :</b> Société d'Investissement Hôtelier (S.I.H)	41 527 000	17,50%	7 266 000	7 266 000	<b>0%</b>
C.G.C.I/PME	20 000 000	6,70%	1 340 000	1 340 000	<b>0%</b>
F.C.M.G.R.C.J.P (Jeunes Promoteurs)	5 427 131	3,69%	200 000	200 000	<b>0%</b>
F.C.M.G.C.I 30-55 ans	2 500 000	8,00%	200 000	200 000	<b>0%</b>
Fonds de Garantie Mutuelle des Micro-Crédits (F.G.M.M.C)	1 700 000	11,76%	200 000	200 000	<b>0%</b>
C.A.G.E.X.	10 000 000	7,20%	598 000	388 000	<b>54%</b>
S.A.T.I.M.	1 385 500	14,69%	203 500	203 500	<b>0%</b>
Société de Garantie du Crédit Immobilier (S.G.C.I)	3 000 000	8,05%	161 050	161 050	<b>0%</b>
Société de Gestion de la Bourse des Valeurs (S.G.B.V)	487 200	16,26%	79 120	79 120	<b>0%</b>
A.M.N.A.L	2 000 000	12,50%	52 000	52 000	<b>0%</b>
CPI	862 950	5,75%	49 600	49 600	<b>0%</b>
F.I.N.A.L.E.P.	3 200 000	33,94%	1 100 862	1 100 862	<b>0%</b>
Caraama Assurances	1 000 000	15,00%	210 000	210 000	<b>0%</b>
ALGERIAN START UP FUND	2 400 000	16,67%	400 000	400 000	<b>0%</b>
Société Algérienne de Papier (ALPAP)	500 000	13,06%	42 000	42 000	<b>0%</b>
CPA Print	24 000	100,00%	24 000	24 000	<b>0%</b>
IFB (Ex SIBF)	660 000	10,22%	19 600	19 600	<b>0%</b>
Algerie Clearing	240 000	4,43%	10 625	10 625	<b>0%</b>
El Djazair El Moutahida Takaful Familial	1 000 000	8,00%	80 000	80 000	<b>0%</b>
Algerian General Takaful	2 000 000	6,67%	133 320	133 320	<b>0%</b>
Fonds de Garantie des Dépôts Bancaires (Ex S.G.D.B)	240 000	4,17%	10 000	10 000	<b>0%</b>
I.A.H.E.F	200 000	9,00%	4 297	4 297	<b>0%</b>
F.C.M.A.I.C.A (Indus. Commerciales et Artisanales)	10 000	10,00%	1 000	1 000	<b>0%</b>
Participation S.I.G.E.SIM	600 000	16,67%	100 000	100 000	<b>0%</b>
PARTICIPATION SCI-BEF	186 460	15,48%	28 864	28 864	<b>0%</b>
Société de Services Bancaires (S.S.B)	300 000	16,67%	50 000	50 000	<b>0%</b>
<b>Participation Autres entités (Etranger)</b>	-	-	<b>79 214</b>	<b>82 122</b>	<b>-4%</b>
<b>Dont :</b> Réseau SWIFT			19	17	<b>12%</b>
Médi-Trade (capital de la société en : milliers DH)	1 200	50,00%	8 518	8 083	<b>5%</b>
VISA,inc			70 677	74 022	<b>-5%</b>
<b>Provision pour dépréciation</b>	-	-	<b>-6 006 626</b>	<b>-4 777 451</b>	<b>26%</b>
<b>Gain de change potentiel sur participations</b>	-	-	<b>-219 496</b>	<b>-503 457</b>	<b>-56%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>121 636 592</b>	<b>-</b>	<b>17 856 041</b>	<b>18 913 490</b>	<b>-6%</b>

La variation négative de 1,1 Milliard de DA enregistrée au 31/12/2025, s'explique principalement par :

- L'augmentation de la participation de la Banque dans le capital social de la société « CAGEX » pour un montant de 210 Millions de DA ;
- La variation des provisions pour dépréciation des titres de participation, en Algérie et à l'étranger, qui s'explique principalement par :
  - La comptabilisation d'une dotation supplémentaire de 1,8 Milliard de DA, sur la participation SIH ;
  - Une reprise de perte de valeur de 659 Millions de DA constatée sur le Fonds de garantie du CNAC (F.C.M.G.C.I).
- Les fluctuations du cours de change pour les participations à l'étranger.

#### Note.2.11. Immobilisations :

Les immobilisations, au 31/12/2025, affichent un solde après amortissement de 21,7 Milliards de DA, soit une augmentation de 1,3 Milliard de DA par rapport à la fin du mois de décembre 2024, et se présentent comme suit :

En Milliers de DA

Rubriques	déc-2025	déc-2024	Variation	
			Valeurs	%
Immobilisations corporelles (Brut)	42 410 074	40 265 663	2 144 411	5%
Pertes de valeurs	-16 376	-16 376	0	0%
Amortissements	-21 618 454	-20 594 802	-1 023 652	5%
<b>Immobilisations corporelles (Net)</b>	<b>20 775 244</b>	<b>19 654 485</b>	<b>1 120 759</b>	<b>6%</b>
Immobilisations incorporelles (Brut)	2 629 512	2 225 619	403 893	18%
Pertes de valeurs	-7 578	-7 578	0	0%
Amortissements	-1 704 815	-1 452 440	-252 376	17%
<b>Immobilisations incorporelles (Net)</b>	<b>917 118</b>	<b>765 601</b>	<b>151 518</b>	<b>20%</b>
<b>Total des immobilisations (Net)</b>	<b>21 692 362</b>	<b>20 420 085</b>	<b>1 272 277</b>	<b>6%</b>

La variation à la hausse qu'ont connue les immobilisations corporelles et incorporelles est expliquée, pour l'essentiel, par trois opérations majeures, à savoir :

- Des acquisitions pour un montant de 2,7 Milliards de DA ;
- Des cessions d'actifs pour un montant de 144,9 Millions de DA ;
- Une dotation aux amortissements et aux pertes de valeurs de l'exercice 2025 pour un montant de 1,4 Milliard de DA.

Le tableau ci-après reprend les investissements réalisés au 31/12/2025, détaillés par type d'immobilisation.



En Milliers de DA

Rubriques	Immo Brut déc-2024	Acquisitions	Cessions	Immo Brut déc-2025	Amortissements /P.valeurs	Valeur Net Comptable
Terrains	4 650 187	158 082	0	4 808 269	0	4 808 269
Terrains en concession	209 501	-37	0	209 464	-21 317	188 147
Bâtiments d'exploitation	17 262 657	154 482	0	17 417 139	-10 719 024	6 698 115
Bâtiments en concession	12 355	0	0	12 355	-2 589	9 766
Matériels informatiques	3 555 015	199 598	62 470	3 692 143	-2 904 619	787 525
Mobiliers de bureau	1 776 923	333 535	17 868	2 092 590	-1 439 811	652 779
Agencements et installations	3 756 120	294 956	10	4 051 066	-2 269 430	1 781 636
Investissements en cours	3 882 490	891 615	0	4 774 104	0	4 774 104
Matériels automobiles	513 670	0	0	513 670	-505 204	8 465
Bâtiments sociaux	377 377	-282	0	377 096	-320 341	56 755
Matériels de bureau	4 191 156	253 209	63 427	4 380 937	-3 367 383	1 013 554
Autres investissements	78 212	4 146	1 116	81 242	-85 112	-3 871
<b>Immobilisation corporelles (Brut)</b>	<b>40 265 663</b>	<b>2 289 304</b>	<b>144 892</b>	<b>42 410 074</b>	<b>-21 634 830</b>	<b>20 775 244</b>
Fonds de commerce	33 672	0	0	33 672	0	33 672
Frais d'établissement	0	0	0	0	0	0
Frais d'études terrains	0	0	0	0	0	0
Frais d'études informatiques	94 865	6 686	0	101 550	-81 713	19 837
Logiciels informatiques	2 097 082	397 207	0	2 494 289	-1 630 680	863 609
<b>Immobilisation incorporelles (Brut)</b>	<b>2 225 619</b>	<b>403 893</b>	<b>0</b>	<b>2 629 512</b>	<b>-1 712 394</b>	<b>917 118</b>
<b>Total des immobilisations (Net)</b>	<b>42 491 281</b>	<b>2 693 197</b>	<b>144 892</b>	<b>45 039 586</b>	<b>-23 347 224</b>	<b>21 692 362</b>

Les acquisitions de l'exercice 2025 concernent principalement les immobilisations corporelles pour un montant de 2,3 Milliards de DA, qui se justifient par :

- L'acquisition de matériels informatiques pour un montant de 200 Millions de DA ;
- La réalisation des agencements et installations pour un montant global de 295 Millions de DA ;
- L'augmentation de la rubrique « immobilisation en cours » pour un montant de 891,6 Millions de DA, due essentiellement à la poursuite des travaux de réalisation du nouveau siège social sis à Bab Ezzouar ;
- L'acquisition de mobiliers et équipements de bureau pour un total de plus de 586,7 Millions de DA ;
- L'Acquisition de divers logiciels informatique pour un montant de 397,2 Millions de DA.

**Note.2.12. Dettes envers les Institutions financières :**

Ce poste affiche, au 31/12/2025, un montant de 700,1 Milliards de DA contre 885,2 Milliards de DA à la fin du mois de décembre 2024. Il se décompose comme suit :

En Milliers de DA

Rubriques	déc-2025	déc-2024	Variation	
			Valeurs	%
Dépôts du Fonds National d'Investissement (Ex BAD)	2 226 564	4 158 981	-1 932 417	-46%
Comptes ordinaires des banques et Eta.Financiers	113 766 745	203 200 036	-89 433 291	-44%
<b>Dont : Correspondants Etrangers</b>	3 329 481	2 015 944	1 313 538	65%
Emprunts Trésor	24 812 434	29 866 076	-5 053 642	-17%
Emprunt F.N.I	436 952 913	456 232 591	-19 279 678	-4%
Emprunts sur M/M et escompte effets	42 224	52 785 174	-52 742 950	-100%
Emprunts extérieurs	143 430	257 413	-113 983	-44%
Comptes de compensation	25 175 215	24 568 170	607 045	2%
Autres sommes dues	96 371 505	112 504 291	-16 132 786	-14%
Dettes rattachées (crédits consor. & M/M)	307 218	1 269 021	-961 803	-76%
Autres dettes	321 521	319 695	1 826	1%
<b>Total</b>	<b>700 119 769</b>	<b>885 161 447</b>	<b>-185 041 679</b>	<b>-21%</b>

Les dettes envers les institutions financières ont enregistré une baisse de 21%, soit 185 Milliards de DA. Cette évolution s'explique par la variation des rubriques suivantes :

- Les comptes de dépôts du FNI, affichent une baisse de 1,9 Milliards de DA par rapport la fin du mois de Décembre 2024 ;
- Les comptes ordinaires au passif ont enregistré une baisse de 89,4 Milliards de DA, localisée principalement au niveau du compte ordinaire de la BNH pour - 90 Milliards de DA ;
- Les emprunts Trésor ont connu une diminution de 5 Milliards de DA, suite au remboursement des échéances dues au titre de l'exercice 2025 ;
- L'emprunt FNI a enregistré un repli 19,3 Milliards de DA, due au remboursement des échéances des deux emprunts accordés par cet organisme au titre du financement des programmes de l'AADL ;
- Les emprunts sur le marché monétaire affichent, au 31/12/2025, une variation négative de 52,7 Milliards de DA, qui s'explique par l'arrivée à échéance des valeurs données en pension dans le cadre de l'opération de refinancement appelée « Programme Spécial de Refinancement (PSR) », réalisée suite à l'opération de rachat des crédits consortiaux par le Trésor Public ;
- Les autres sommes dues ont connu une diminution de 16 Milliards de DA, justifiée principalement par la baisse du niveau des sommes à reverser aux confrères dans le cadre des crédits consortiaux ;
- Les dettes rattachées affichent une variation à la baisse de 1 Milliard de DA, par rapport à la fin de l'exercice 2024, qui s'explique par la diminution du niveau des intérêts courus non échus, suite à l'arrivée à échéance des valeurs données en



pension dans le cadre de l'opération de refinancement appelée « programme spécial de refinancement ».

Le tableau suivant reprend l'analyse des dettes envers les Institutions financières, par durée résiduelle :

En Milliers de DA

Rubriques	déc-2025		déc-2024	
	Valeurs	%	Valeurs	%
Inférieure ou égale à 1 an	262 421 911	37%	423 396 100	48%
Supérieure à 1 an	437 697 858	63%	461 765 347	52%
<b>Total</b>	<b>700 119 769</b>		<b>885 161 447</b>	

La part des dettes envers les institutions financières, au 31/12/2025, dont la maturité est supérieure à 1 an, représente 63% du total du poste, soit une hausse de 1100 points de base.

### Note.2.13. Dettes envers la clientèle :

Les dettes envers la clientèle s'établissent, au 31/12/2025, à 1 999,4 Milliards de DA, contre 1 862,3 Milliards de DA à la fin du mois de décembre 2024. Elles se présentent comme suit :

En Milliers de DA

Rubriques	déc-2025	déc-2024	Variation	
			Valeurs	%
<b>Comptes ordinaires de la clientèle</b>	<b>1 046 138 945</b>	<b>982 124 434</b>	<b>64 014 511</b>	<b>7%</b>
<b>Dont :</b> Ressources Dinar	841 924 923	803 405 131	38 519 792	5%
Ressources Devises	191 322 023	169 803 418	21 518 606	11%
Ressources Islamiques	12 891 999	8 915 886	3 976 113	31%
<b>Dépôts de garantis</b>	<b>89 070 169</b>	<b>84 792 924</b>	<b>4 277 245</b>	<b>5%</b>
<b>Dont :</b> Ressources Dinar	87 292 215	83 191 720	4 100 495	5%
Ressources Devises	1 238 828	1 601 204	-362 376	-23%
Ressources Islamiques	539 126	0	539 126	-
<b>Comptes d'épargne</b>	<b>505 607 316</b>	<b>438 851 483</b>	<b>66 755 833</b>	<b>15%</b>
<b>Dont :</b> Ressources Dinar	453 660 899	399 904 169	53 756 730	13%
Ressources Devises	0	0	0	-
Ressources Islamiques	51 946 417	38 947 314	12 999 103	33%
<b>Comptes créditeurs à terme</b>	<b>304 749 540</b>	<b>311 576 933</b>	<b>-6 827 392</b>	<b>-2%</b>
<b>Dont :</b> Ressources Dinar	294 851 770	302 390 527	-7 538 757	-2%
Ressources Devises	8 928 090	8 345 230	582 861	7%
Ressources Islamiques	969 680	841 176	128 504	15%
<b>Autres sommes dues</b>	<b>53 852 501</b>	<b>44 936 363</b>	<b>8 916 138</b>	<b>20%</b>
<b>Dont :</b> Ressources Dinar	49 492 730	42 099 611	7 393 119	18%
Ressources Devises	2 885 065	2 195 620	689 445	31%
Ressources Islamiques	1 474 706	641 132	833 574	130%
<b>Total brut</b>	<b>1 999 418 471</b>	<b>1 862 282 136</b>	<b>137 136 335</b>	<b>7%</b>

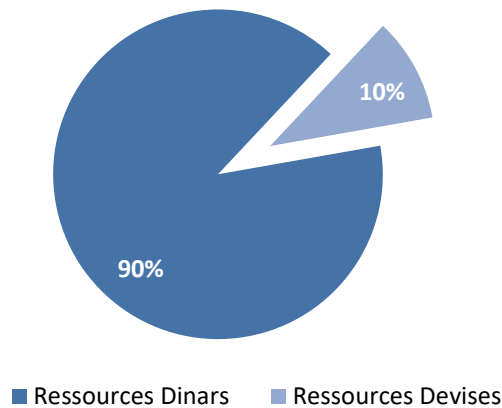
La variation positive de 7% enregistrée au niveau de ce poste, soit 137,1 Milliards de DA en valeur absolue, s'explique principalement par :



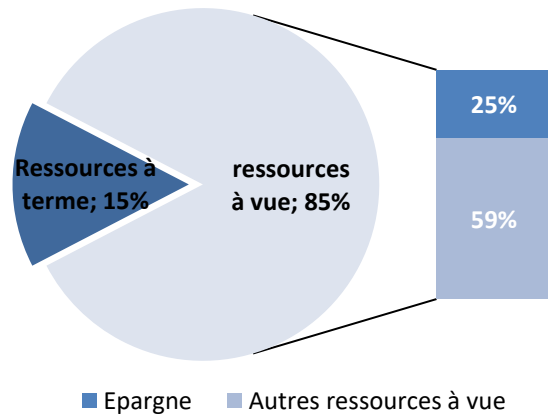
- La hausse des dépôts à vue en dinar, qui s'explique par les variations enregistrées au niveau des comptes courants (i) du secteur privé pour +39,3 Milliards de DA, (ii) ceux du secteur public pour – 36,2 Milliards de DA, (iii) ceux des particuliers pour +27,3 Milliards de DA, (iv) ceux de la finance islamique pour + 4 Milliards de DA et (v) les comptes des collectivités locales pour +7,2 Milliards de DA ;
- La hausse des dépôts à vue en devise pour un montant de 21,5 Milliards de DA ;
- La hausse du niveau des comptes épargnes, notamment les comptes livrets banque pour un montant de 53,3 Milliards de DA et ceux de l'épargne islamique pour un montant de 13 Milliards de DA.

La nature des ressources collectées par le CPA se présente à travers les graphes suivants :

### Nature de devise



### Nature du compte



Par nature de devise, les ressources de la clientèle en dinars, collectées par notre Banque représentent 90% du total du poste au 31/12/2025.

Par nature de compte, les dépôts à vue de la clientèle représentent 85% du total des ressources de la clientèle au 31/12/2025, soit une hausse de 200 points de base par rapport à celui enregistré à la fin de l'exercice 2024.

#### Note.2.13.1. Analyse par durée résiduelle des dettes envers la clientèle :

En Milliers de DA

Rubriques	déc-2025		déc-2024	
	Valeurs	%	Valeurs	%
Inférieure ou égale à 1 an	1 829 481 288	92%	1 623 901 097	87%
Supérieure à 1 an	169 937 183	8%	238 381 039	13%
<b>Total</b>	<b>1 999 418 471</b>		<b>1 862 282 136</b>	

La part des dettes envers la clientèle, au 31/12/2025, dont la maturité est égale ou inférieure à 1 an, demeure prédominante avec une part de 92% des dettes sur la clientèle.

En volume, le montant des dettes envers la clientèle, dont la maturité est égale ou inférieure à 1 an, a connu une hausse de 205,5 Milliards de DA, soit 13% par rapport à l'exercice précédent.

Quant à celles dont la maturité est supérieure à 1 an, elles affichent une part 8% du total des dettes sur la clientèle.

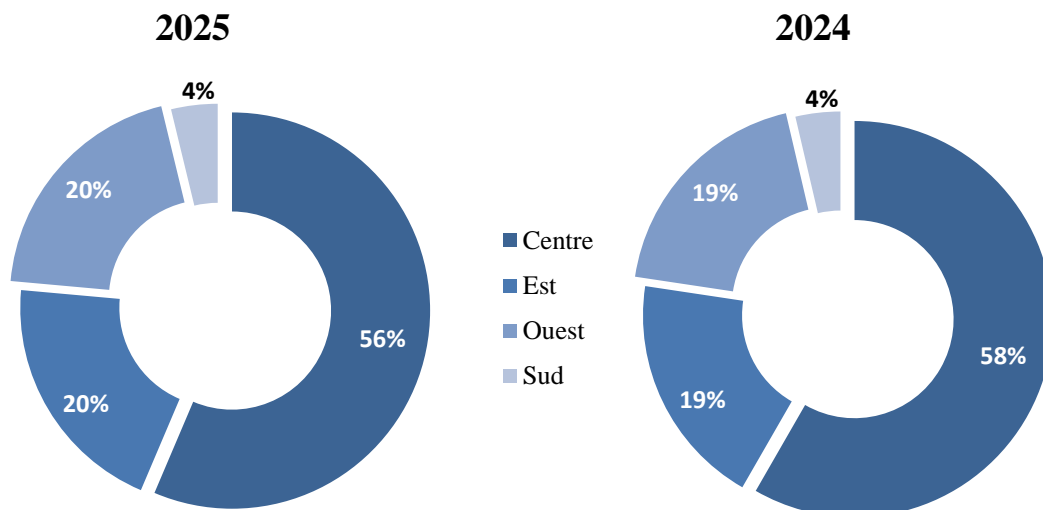
**Note.2.13.2. Analyse par zone géographique des dettes envers la clientèle :**

Les dettes envers la clientèle, réparties par zone géographique et affichées dans le tableau ci-dessous, font ressortir une couverture de toutes les régions du pays. Ainsi, on constate une prépondérance de la région du Centre avec une part de 56% suivie de la région Est et Ouest avec une part de 20% et la région Sud à 4%.

En Milliers de DA

Rubriques	déc-2025	déc-2024	Variation	
			Valeurs	%
Centre	1 127 659 952	1 085 885 302	41 774 649	4%
Est	400 438 690	355 081 671	45 357 019	13%
Ouest	395 617 838	353 282 627	42 335 211	12%
Sud	75 701 992	68 032 536	7 669 455	11%
<b>Total</b>	<b>1 999 418 471</b>	<b>1 862 282 136</b>	<b>137 136 335</b>	<b>7%</b>

L'analyse des dettes envers la clientèle, par zone géographique, présentée dans le tableau ci-dessus est confirmée par les graphiques suivants qui reprennent la quote-part du portefeuille répartie sur les quatre régions de l'Algérie.



**Note.2.13.3. Analyse par agent économique des dettes envers la clientèle :**

Les dettes envers la clientèle de la Banque sont principalement constituées de dettes envers les entreprises, avec une part de 50% pour un total de 1 008 Milliards de DA, suivies de dettes



envers les ménages à hauteur de 925,7 Milliards de DA avec une part de 46%, comme il est indiqué dans le tableau ci-après :

En Milliers de DA

Rubriques	déc-2025		déc-2024		Variation	
	Valeurs	%	Valeurs	%	Valeurs	%
Entreprises	1 008 038 940	50%	1 016 926 199	55%	-8 887 259	-1%
Ménages	925 698 871	46%	794 028 806	43%	131 670 065	17%
Administrations	28 500 920	1%	21 296 857	1%	7 204 063	34%
Créditeurs divers	37 179 740	2%	30 030 274	2%	7 149 466	24%
<b>Total</b>	<b>1 999 418 471</b>		<b>1 862 282 136</b>		<b>137 136 335</b>	<b>7%</b>

Comparativement à l'exercice précédent, le montant des dettes envers les entreprises a enregistré une variation à la baisse de 1%, passant ainsi de 1 016,9 Milliards de DA en 2024 à 1 008 Milliards de DA à fin Décembre 2025.

Quant aux ménages, ils ont enregistré une hausse significative de 17%, soit en valeur absolue de 131,7 Milliards de DA.

#### Note.2.14. Dettes représentées par un titre :

Ce poste reprend les dettes représentées par des titres, principalement par des bons de caisse émis par notre Banque.

Au 31/12/2025, il affiche un solde 69,1 Milliards de DA, contre 68,7 Milliards de DA à la fin de l'exercice 2024. Le détail de ce poste est repris dans le tableau ci-après :

En Milliers de DA

Rubriques	déc-2025	déc-2024	Variation	
			Valeurs	%
Bons de caisse nominatifs	36 833 388	37 128 207	-294 820	-1%
Bons de caisse au porteur	25 853 734	26 124 879	-271 145	-1%
Bons de caisse anonymes	1 911	1 911	0	0%
Bons de caisse échus à rembourser	3 674 680	2 842 825	831 855	29%
Obligations à coupons convertibles	1 390	1 390	0	0%
Dettes rattachées sur Bons de caisse	2 694 466	2 629 137	65 329	2%
<b>Total</b>	<b>69 059 570</b>	<b>68 728 350</b>	<b>331 220</b>	<b>0,5%</b>

Les dettes représentées par un titre ont enregistré une hausse de 0,5%, soit 331,2 Millions de DA, expliquée principalement par :

- L'arrivé à échéance (remboursement) (i) des bons de caisse nominatifs pour 294,8 Millions de DA et (ii) des bons de caisse au porteur pour 271,1 Millions de DA ;
- L'augmentation du niveau des Bons de caisse échus à rembourser pour 831,8 Millions de DA.

Le tableau, qui suit, reprend l'analyse par durée résiduelle des dettes représentées par un titre :



En Milliers de DA

Rubriques	déc-2025		déc-2024	
	Valeurs	%	Valeurs	%
Inférieure ou égale à 1 an	23 369 321	34%	28 413 734	41%
Supérieure à 1 an	45 690 249	66%	40 314 616	59%
<b>Total</b>	<b>69 059 570</b>		<b>68 728 350</b>	

La part des dettes représentées par un titre au 31/12/2025 dont la maturité est égale ou inférieure à 1 an affiche une part de 34% du total du poste, contre 66% pour les dettes représentées par un titre dont la maturité est supérieure à 1 an.

**Note.2.15. Impôts courant et différés passif :**

Les impôts courants et différés affichés au passif sont passés de 9,7 Milliards de DA au 31/12/2024 à 12,1 Milliards de DA à la fin Décembre 2025, soit une hausse de 2,4 Milliards de DA ; ces impôts se décomposent comme suit :

En Milliers de DA

Rubriques	déc-2025	déc-2024	Variation	
			Valeurs	%
<b>Impôts courants-Passif</b>	<b>11 686 496</b>	<b>8 745 180</b>	<b>2 941 315</b>	<b>34%</b>
Impôts d'exploitation dus -IBS	0	0	0	-
Retenues IRG sur salaires	183 376	181 855	1 521	1%
Retenues IRG/IBS sur autres revenus	420 781	517 606	-96 826	-19%
Retenues TVA à reverser	8 997 559	6 528 905	2 468 654	38%
Taxes reçues d'avance	2 084 780	1 516 814	567 966	37%
<b>Impôts différés -Passif</b>	<b>461 183</b>	<b>967 380</b>	<b>-506 196</b>	<b>-52%</b>
<b>Total</b>	<b>12 147 679</b>	<b>9 712 560</b>	<b>2 435 119</b>	<b>25%</b>

L'augmentation de 25% enregistrée au niveau du poste « impôts courants-passif » est localisée principalement au niveau de (i) la TVA à reverser à l'administration fiscale due pour +2,5 Milliards de DA (ii) les taxes perçues d'avance pour +568 Millions de DA.

Quant aux impôts différés ils ont enregistré une baisse de 506,2 Millions de DA par l'exercice précédent.



**Note.2.16. Autres passifs :**

Les autres passifs, au 31/12/2025, affichent un solde de 13,5 Milliards de DA contre 9,8 Milliards de DA à la fin de l'exercice 2024. Le tableau ci-après, reprend le détail de ces passifs :

En Milliers de DA

Rubriques	déc-2025	déc-2024	Variation	
			Valeurs	%
Comptes exigibles après encaissement Inst.Fin	12	12	0	0%
Versements restant à effectuer/titres de participation	808 786	847 059	-38 274	-5%
Virements ARTS	2 622 035	490 305	2 131 730	435%
Fonds d'aide à l'emploi des jeunes	836 190	813 333	22 857	3%
Effets (p/recouvrement et avalisés)	412 081	281 379	130 703	46%
Dépôts et consignations	992 363	1 003 465	-11 102	-1%
Dettes envers la Satim	290 283	290 283	0	0%
Dettes sociales ( C.N.A.S)	913 517	581 180	332 337	57%
Dettes fournisseurs	3 622 382	3 327 227	295 156	9%
Fonds des œuvres sociales	292 835	284 085	8 750	3%
Transferts et rapatriements sur opérations monétaires	106 081	43 832	62 249	142%
Autres dettes	2 580 558	1 811 288	769 270	42%
<b>Total</b>	<b>13 477 124</b>	<b>9 773 448</b>	<b>3 703 676</b>	<b>38%</b>

Ce poste a enregistré une évolution à la hausse de 3,7 Milliards de DA par rapport à l'exercice 2024. Cette évolution est expliquée principalement par la variation positive enregistrée au niveau de :

- La rubrique « Virements ARTS » due à la hausse du niveau des virements ARTS en instance d'exécution au 31/12/2025, pour un montant de plus de 2,1 Milliards de DA.
- La rubrique « Dettes sociales (C.N.A.S) », qui s'explique par la hausse du niveau de la provision sur droit aux congés constituée au 31/12/2025 ;
- La rubrique « Dettes fournisseurs » suite à la comptabilisation des factures reçues en décembre 2025 et réglées en 2026 ;
- La rubrique « Autres dettes » due à la hausse du niveau des opérations DAB en instance d'exécution au 31/12/2025.

**Note.2.17. Comptes de régularisation :**

Ce poste affiche un solde de 18,7 Milliards de DA, composé de :

En Milliers de DA

Rubriques	déc-2025	déc-2024	Variation	
			Valeurs	%
Produits constatés d'avance	13 472 688	10 873 880	2 598 808	24%
Charges à payer	5 246 886	5 891 844	-644 958	-11%
Régularisation diverses	26 809	11 588	15 220	131%
<b>Total</b>	<b>18 746 383</b>	<b>16 777 313</b>	<b>1 969 070</b>	<b>12%</b>

Les comptes de régularisation au passif ont connu une hausse de 12%, soit +2 Milliards de DA par rapport à l'exercice précédent.

Cette variation est expliquée principalement, par l'augmentation au 31/12/2025 des produits constatés d'avance pour 2,6 Milliards de DA et la baisse des charges à payer pour 645 Millions de DA.

**Note.2.18. Provisions pour risques et charges :**

Les provisions pour risques et charges, constatées au 31/12/2025, sont de l'ordre de 40,2 Milliards de DA. Elles se présentent comme suit :

En Milliers de DA

Rubriques	déc-2025	déc-2024	Variation	
			Valeurs	%
Provisions sur litiges et procès	766 505	766 505	0	0%
Provisions sur risques engagements par signature	36 588 079	36 269 342	318 737	1%
Provisions sur risques probables	276 511	1 947 654	-1 671 143	-86%
Indemnités de départ à la retraite	2 621 813	2 759 320	-137 507	-5%
<b>Total</b>	<b>40 252 908</b>	<b>41 742 821</b>	<b>-1 489 913</b>	<b>-4%</b>

Ce poste enregistre une variation à la baisse de 1,5 Milliard de DA, soit -4% par rapport à la fin de l'exercice précédent.

L'évolution s'explique par l'augmentation des rubriques suivantes :

- La provision sur risque liée aux engagements par signature pour + 318,7 Millions de DA ;
- La provision sur risque probable pour – 1,7 Milliard de DA ;
- La provision pour indemnité de départ à la retraite due au 31/12/2025 pour – 137,5 Millions de DA.

**Note.2.19. Fonds pour risques bancaires généraux :**

Les fonds pour risques bancaires généraux affichent un montant de 22,2 Milliards de DA au 31/12/2025, contre 25,3 Milliards de DA en 2024, soit une baisse de 3,1 Milliard de DA.

En Milliers de DA

Rubriques	déc-2025	déc-2024	Variation	
			Valeurs	%
Fonds pour risques bancaires généraux	22 175 728	25 318 847	-3 143 119	-12%
<b>Total</b>	<b>22 175 728</b>	<b>25 318 847</b>	<b>-3 143 119</b>	<b>-12%</b>

Le FRBG représente une part allant de 1% à 3%, selon l'âge de l'encours global, à savoir :

- Un taux de 1% pour l'encours des crédits dont la date de mise en place est inférieure ou égale à un an ;



- Un taux de 2% pour l'encours des crédits dont la date de mise en place est incluse entre deux ans et supérieur à un an ;
- Un taux de 3% pour l'encours des crédits dont la date de mise en place est supérieure ou égale à trois ans.

La variation enregistrée est expliquée principalement par l'évolution de l'approche de calcul, qui est passée d'une approche globale basée sur les flux globaux à une approche individualisée par dossier de crédit.

Cette nouvelle approche permet une appréciation plus fine du risque bancaire général.

**Note.2.20. Ecart d'évaluation :**

Ce poste affiche à fin Décembre 2025, une variation négative de 179,7 Millions de DA par rapport à l'exercice 2024.

En Milliers de DA

Rubriques	déc-2025	déc-2024	Variation	
			Valeurs	%
Ecart d'évaluation sur actifs financiers disponibles à la vente	2 468 562	2 648 225	-179 663	-7%
<b>Total</b>	<b>2 468 562</b>	<b>2 648 225</b>	<b>-179 663</b>	<b>-7%</b>

Cette Baisse s'explique par l'évaluation à la juste valeur des titres disponibles à la vente au 31/12/2025.

**Note.3. Informations relatives aux engagements de hors bilan :**

**Note.3.1. Engagements donnés :**

Les engagements donnés s'établissent, au 31/12/2025, à 655,3 Milliards de DA contre 648,3 Milliards de DA au 31/12/2024 ; ils sont détaillés comme suit :

En Milliers de DA

Rubriques	déc-2025	déc-2024	Variation	
			Valeurs	%
<b>Engagements de financement en faveur des institutions financières</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>
<b>Engagements de financement en faveur de la clientèle</b>	<b>43 663 378</b>	<b>48 770 935</b>	<b>-5 107 557</b>	<b>-10%</b>
<b>Dont : Sous forme de Crédits d'équipements</b>	39 220 165	45 431 165	-6 211 000	-14%
Sous forme de Crédits à l'habitat	3 191 192	2 292 144	899 048	39%
<b>Engagements de garantie d'ordre des institutions financières</b>	<b>397 279 095</b>	<b>387 655 955</b>	<b>9 623 140</b>	<b>2%</b>
<b>Engagements de garantie d'ordre de la clientèle</b>	<b>214 320 296</b>	<b>211 805 398</b>	<b>2 514 897</b>	<b>1%</b>
<b>Dont : Garantie d'ordre / Crédits documentaires</b>	60 709 665	65 669 266	-4 959 601	-8%
Garantie d'ordre / Cautions et Avals	115 405 267	108 161 705	7 243 562	7%
<b>Autres engagements donnés</b>	<b>65 253</b>	<b>68 315</b>	<b>-3 062</b>	<b>-4%</b>
<b>Total brut</b>	<b>655 328 022</b>	<b>648 300 603</b>	<b>7 027 419</b>	<b>1%</b>

La hausse de 1% observée au 31/12/2025, soit 7 Milliards de DA, s'explique par :

- Une augmentation de 9,6 Milliards de DA des engagements de garantie d'ordre des Institutions financières, justifiée principalement par les cautions et avals données dans le cadre des marchés de réalisation (i) des chemins de fer, pour l'exploitation des gisements de Gara Djebilet et (ii) les aménagements des infrastructures portuaires ;
- Une hausse de 2,5 Milliards de DA des engagements de garantie d'ordre de la clientèle, localisée au niveau (i) des garanties d'ordres sous forme de crédits documentaires pour – 5 Milliards de DA et (ii) des cautions et avals pour + 7,2 Milliards de DA ;
- Une baisse de 5,1 Milliards de DA du niveau des engagements de financement en faveur de la clientèle, justifiée principalement par (i) la variation négative des engagements de financement des crédits d'équipement pour un montant de 6,2 Milliards de DA et (ii) la variation positive des engagements de financement des crédits à l'habitat pour 0,9 Milliard de DA.



### Note.3.2. Engagements reçus :

Les engagements reçus affichent, au 31/12/2025, un montant de 2 077,1 Milliards de DA contre 2 017,7 Milliards de DA au 31/12/2024 ; ils se présentent comme suit :

En Milliers de DA

Rubriques	déc-2025	déc-2024	Variation	
			Valeurs	%
<b>Engagements de financement reçus des institutions financières</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>
<b>Engagements de garantie reçus des institutions financières</b>	<b>705 466 330</b>	<b>705 466 330</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>
<b>Dont : Engagements reçus du Trésor</b>	696 866 330	696 866 330	0	0%
<b>Autres engagements reçus</b>	<b>1 371 658 008</b>	<b>1 312 195 397</b>	<b>59 462 610</b>	<b>5%</b>
<b>Dont : Garanties institutionnelles reçues en faveur de la clientèle</b>	267 549 132	260 555 368	6 993 764	3%
Garanties d'hypothèques reçues en faveur de la clientèle	1 097 362 572	1 045 470 697	51 891 874	5%
<b>Total brut</b>	<b>2 077 124 337</b>	<b>2 017 661 727</b>	<b>59 462 610</b>	<b>3%</b>

Comparé à l'exercice 2024, les engagements reçus ont enregistré une évolution à la hausse de 59,5 Milliards de DA durant l'exercice 2025.

Cette évolution s'explique par :

- La hausse des garanties institutionnelles (FGAR et CGCI) reçues au profit de la clientèle pour un montant de 7 Milliards de DA.
- L'augmentation des garanties d'hypothèques reçues de la clientèle pour un montant de 51,9 Milliards de DA ;

Toutefois, il est utile de rappeler que les engagements reçus du Trésor Public représentent une part de 34% du total des engagements reçus.



#### Note.4. Informations relatives au compte de résultats :

##### Note.4.1. Intérêts et produits assimilés :

Ce poste reprend les intérêts et les produits générés par la Banque dans le cadre de l'activité d'intermédiation bancaire. Il affiche, au 31/12/2025, un solde de 113,3 Milliards de DA contre 99,3 Milliards de DA au 31/12/2024. Il est détaillé comme suit :

En Milliers de DA

Rubriques	déc-2025	déc-2024	Variation	
			Valeurs	%
Intérêts et produits sur les opérations interbancaire	729 156	559 899	169 257	30%
Intérêts et produits sur les opérations avec la clientèle	73 659 187	62 345 864	11 313 323	18%
Intérêts et produits sur les opérations de titres	34 689 945	31 875 483	2 814 462	9%
Intérêts et produits sur les opérations d'hors-bilan	4 219 660	4 555 030	-335 369	-7%
<b>Total</b>	<b>113 297 948</b>	<b>99 336 275</b>	<b>13 961 673</b>	<b>14%</b>

Les intérêts et produits assimilés enregistrent une évolution positive de 14 Milliards de DA, soit +14% par rapport à la même période de l'exercice précédent. Cette hausse s'explique principalement par :

- Les intérêts et produits sur les opérations avec la clientèle qui ont connu une augmentation de 11,3 Milliards de DA, soit +18% par rapport au montant enregistré au 31/12/2024, suite aux variations à la baisse ou à la hausse des intérêts générés par :
  - Les crédits d'investissement pour un montant de + 11 Milliards de DA ;
  - Les crédits aux promoteurs immobiliers pour un montant de – 352,8 Millions de DA ;
  - Les crédits consortiaux pour un montant de – 1,5 Milliard de DA ;
  - Les découverts sur comptes et crédits mobilisables en découvert pour un montant total de + 679,4 Millions de DA.
- Les intérêts et produits sur les opérations de titres affichent une hausse de 2,8 Milliards de DA, soit +9% par rapport à la fin Décembre 2024, générée par (i) les OAT de rachat des créances des grandes entreprises publiques et de remplacement de liquidité pour un montant de + 1,6 Milliards de DA et (ii) les BTA disponibles à la vente pour un montant de + 933 Millions de DA ;
- Les intérêts et produits sur les opérations d'hors-bilan qui ont enregistré une baisse de 335,4 Millions de DA, générée principalement par les cautions et avals.

**Note.4.2. Intérêts et charges assimilés :**

Ce poste reprend l'ensemble des intérêts et charges constatés par la Banque dans le cadre de son activité. Il se décompose comme suit :

En Millions de DA

Rubriques	déc-2025	déc-2024	Variation	
			Valeurs	%
<b>Intérêts et charges sur les opérations interbancaire</b>	<b>2 154 711</b>	<b>6 990 297</b>	<b>-4 835 586</b>	<b>-69%</b>
<b>Dont : Intérêts sur emprunts M/M et effets escomptés</b>	681 576	5 427 941	-4 746 365	-87,4%
Intérêts sur emprunts Trésor	260 102	312 906	-52 805	-17%
Intérêts sur emprunts FNI	1 131 972	1 184 300	-52 328	-4%
<b>Intérêts et charges sur les opérations avec la clientèle</b>	<b>31 466 382</b>	<b>29 503 864</b>	<b>1 962 519</b>	<b>7%</b>
<b>Dont : Intérêts servis sur livrets épargnes</b>	12 257 914	10 788 098	1 469 816	14%
Intérêts servis sur DAT	15 928 139	15 996 231	-68 092	-0,4%
Intérêts servis sur BDC	1 893 928	1 784 678	109 250	6%
Intérêts servis sur comptes épargnes F.Islamique	500 293	485 034	15 259	3%
<b>Total</b>	<b>33 621 093</b>	<b>36 494 160</b>	<b>-2 873 067</b>	<b>-8%</b>

Les intérêts et charges assimilés affichent, au 31/12/2025, une diminution de 8% soit - 2,9 Milliards de DA, passant ainsi de 36,5 Milliards de DA au 31/12/2024 à 33,6 Milliards de DA à fin Décembre 2025.

Cette évolution s'explique principalement par :

- La baisse des intérêts générés par les emprunts sur le marché monétaire pour un montant de 4,7 Milliards de DA, expliquée principalement par l'arrivée à échéance des valeurs données en pension dans le cadre de l'opération de refinancement appelée « Programme Spécial de Refinancement (PSR) » ;
- La hausse des Intérêts servis sur livrets épargnes pour un montant de 1,5 Milliard de DA, soit +14% par rapport à l'exercice précédent.
- La baisse des Intérêts servis sur DAT pour un montant de 68,1 Millions de DA, soit -0,4% par rapport à la fin du mois de Décembre 2024.
- L'augmentation des Intérêts servis sur BDC pour un montant de 109,2 Millions de DA, soit +6% par rapport au 31/12/2024.

A noter que la rubrique « Intérêts et charges sur les opérations avec la clientèle » représente une part de 94% des intérêts et charges assimilés au 31/12/2025 contre 81% au titre de l'exercice 2024.



**Note.4.3. Commissions (produits) :**

Ce poste affiche un solde de 6,3 Milliards de DA et se décompose comme suit :

En Milliers de DA

Rubriques	déc-2025	déc-2024	Variation	
			Valeurs	%
Commissions de gestion des comptes	1 725 943	1 671 450	54 493	3%
<b>Dont : Comptes dinars</b>	752 710	706 738	45 972	7%
Comptes devises	972 368	964 712	7 656	1%
Commissions d'engagement	1 333 874	1 264 912	68 962	5%
Commission sur opérations de caisse	657 278	525 438	131 840	25%
Commissions sur opérations de la monétique	1 262 621	983 128	279 494	28%
Commissions sur opérations de commerce extérieur	264 344	219 802	44 542	20%
Commissions sur opérations sur titre	181 722	849 902	-668 180	-79%
Autres frais et commissions de gestion	524 221	556 265	-32 044	-6%
Autres frais et commissions	381 930	301 059	80 872	27%
<b>Total</b>	<b>6 331 935</b>	<b>6 371 956</b>	<b>-40 021</b>	<b>-1%</b>

Les commissions (produits) ont enregistré un léger recul de 1%, soit en valeur, un montant de – 40 Millions de DA par rapport au 31/12/2024.

Cette évolution est due principalement à la variation des rubriques suivantes :

- Les commissions d'engagement ont connu une augmentation de 5% passant de 1,2 de DA au 31/12/2024 à 1,3 Milliard de DA à fin Décembre 2025 ;
- Les commissions sur les opérations de caisse, affichent une variation positive de 131,8 Millions de DA, soit +25% par rapport au 31/12/2025 ;
- Les commissions sur opérations de la monétique qui enregistrent une hausse de 279,5 Millions de DA, soit 28% par rapport à la fin du mois de Décembre 2024. Cette évolution est générée principalement par les commissions liées à l'utilisation des produits suivants :
  - +17 Millions de DA générés par la carte CIB nationale ;
  - +227 Millions de DA générés par la carte VISA internationale;
  - +27 Millions de DA générés par la carte VISA Entreprise.
- Les commissions sur opération de titres ont connu, une baisse de 668,1 Millions de DA par rapport au 31/12/2024, localisée principalement au niveau de la commission de souscription reçue dans le cadre de l'ouverture du capital de la Banque ;
- Les autres frais et commissions de gestion affichent au 31/12/2025, une augmentation de 80,9 Millions de DA par rapport au 31/12/2024, localisée principalement au niveau de la commission de tombée par anticipation.

**Note.4.4. Commissions (charges) :**

Les commissions (charges) constatées au 31/12/2025, sont de l'ordre de 731,5 Millions de DA. Elles sont détaillées comme suit :

En Milliers de DA

Rubriques	déc-2025	déc-2024	Variation	
			Valeurs	%
Commissions de transfert & de courtage payées à la B.A	398 642	363 181	35 461	10%
Commissions payées à Visa sur utilisation des cartes bancaires	208 718	156 711	52 007	33%
Autres frais et commissions payées aux institutions financières	15 338	18 865	-3 527	-19%
Commissions de gestion des avoirs titres Algérie Clearing	108 625	42 435	66 191	156%
Commissions Mouvements payées à Algérie Clearing	151,6	47,5	104,2	219%
<b>Total</b>	<b>731 475</b>	<b>581 240</b>	<b>150 235</b>	<b>26%</b>

Ce poste a enregistré une hausse de 150,2 Millions de DA, soit 26% par rapport à la même période de l'exercice précédent.

L'évolution ainsi observée, est expliquée principalement par l'augmentation :

- Des commissions de transfert et de courtage versées à la Banque d'Algérie, pour un montant de 35,5 Millions de DA, soit +10% par rapport à la même période de l'exercice précédent ;
- Des commissions payées à l'institution VISA suite à l'utilisation des cartes magnétiques, pour un montant de 52 Millions de DA, soit +33% par rapport à la même période de l'exercice 2024 ;
- Des commissions de gestion des titres payée à Algérie Clearing pour un montant de 66,2 Millions de DA.

**Note.4.5. Gains ou pertes nets sur actifs financiers détenus à des fins de transaction :**

En Milliers de DA

Rubriques	déc-2025	déc-2024	Variation	
			Valeurs	%
Intérêts sur titres de détenus à des fin de transaction	139 459	485 548	-346 089	-71%
Gains sur cession de titres de transaction	1 317 073	919 927	397 146	43%
<b>Total</b>	<b>1 456 532</b>	<b>1 405 476</b>	<b>51 057</b>	<b>4%</b>

Les gains nets sur actifs financiers, détenus à des fins de transaction, totalisent à fin Décembre 2025, un solde de 1,5 Milliard de DA, contre 1,4 Milliards de DA au 31/12/2024, soit une hausse de 51,1 Millions de DA.

**Note.4.6. Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente :**

Ce poste affiche un solde de 1,6 Milliard de DA, détaillé comme suit :

En Milliers de DA

Rubriques	déc-2025	déc-2024	Variation	
			Valeurs	%
Gains sur Dividendes / actions disponibles a la vente	15 926	11 867	4 058	34%
Gains/Perte sur cession / Titres disponibles à la vente	1 591 378	85 416	1 505 961	1763%
<b>Total</b>	<b>1 607 303</b>	<b>97 283</b>	<b>1 510 020</b>	<b>1552%</b>

L'augmentation de 1,5 Milliard de DA, est expliquée essentiellement par la hausse des plus-values de cession réalisées au 31/12/2025 sur les titres disponibles à la vente.

**Note.4.7. Produits des autres activités :**

En Milliers de DA

Rubriques	déc-2025	déc-2024	Variation	
			Valeurs	%
Produits de portefeuille titres de participation	187 335	193 671	-6 335	-3%
Gains de change	5 115 493	4 087 309	1 028 184	25%
Produits des autres prestations	6 036	3 215	2 821	88%
<b>Total</b>	<b>5 308 864</b>	<b>4 284 195</b>	<b>1 024 670</b>	<b>24%</b>

Les produits des autres activités affichent au 31/12/2025 un montant de 5,3 Milliards de DA, contre 4,3 Milliard de DA à la fin du mois de Décembre 2024.

Cette évolution à la hausse est expliquée par la comptabilisation du gain de change généré par les comptes de positions de changes au 31/12/2025, suite à l'opération d'assainissement d'une partie des transpositions des comptes miroirs, réalisée avec la Banque d'Algérie, au courant du 2<sup>ème</sup> semestre de l'exercice 2025.

**Note.4.8. Charges des autres activités :**

En Milliers de DA

Rubriques	déc-2025	déc-2024	Variation	
			Valeurs	%
Perte de change sur autres opérations	0	1 305	-1 305	-100%
Pénalités financières	0	1 305	-1 305	-100%
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>2 610</b>	<b>-2 610</b>	<b>-100%</b>

Les charges des autres activités enregistrent solde nul au 31/12/2025.



**Note.4.9. Charges générales d'exploitation :**

Les charges générales d'exploitation s'élèvent au 31/12/2025 à 22,1 Milliards de DA, soit une diminution de 8% par rapport à la fin Décembre 2024.

Le tableau suivant détaille la variation des charges générales d'exploitation entre l'exercice 2024 et l'exercice 2025.

En Milliers de DA

Rubriques	déc-2025	déc-2024	Variation	
			Valeurs	%
<b>Les services</b>	<b>4 880 998</b>	<b>4 679 182</b>	<b>201 816</b>	<b>4%</b>
<b>Dont : Loyers et charges locatives</b>	478 525	480 634	-2 109	-0,4%
Rémunérations des tiers	2 071 177	1 983 196	87 981	4%
Publicité et communications	158 262	140 982	17 279	12%
Postes et télécommunications	499 720	478 340	21 380	4%
Entretiens et réparations matériels et bâtiments	591 517	538 796	52 721	10%
Fournitures de bureau	349 119	314 620	34 499	11%
Fourniture de carte magnétique	259 383	223 339	36 044	16%
Cotisations au fonds de garantie emplois de jeunes	231 489	271 769	-40 281	-15%
<b>Les frais de personnel</b>	<b>16 065 094</b>	<b>14 048 681</b>	<b>2 016 413</b>	<b>14%</b>
<b>Dont : Cotisation CNAS</b>	3 167 272	2 114 046	1 053 226	50%
<b>Les impôts et taxes</b>	<b>38 805</b>	<b>34 252</b>	<b>4 553</b>	<b>13%</b>
<b>Les charges diverses</b>	<b>1 130 009</b>	<b>5 250 325</b>	<b>-4 120 315</b>	<b>-78%</b>
<b>Dont : Assurance dépôts bancaire (FGDB)</b>	1 814 036	2 558 729	-744 693	-29%
<b>Total</b>	<b>22 114 907</b>	<b>24 012 440</b>	<b>-1 897 533</b>	<b>-8%</b>

La baisse de 1,9 Milliard de DA qu'a connu ce poste, est expliquée par l'évolution du niveau des rubriques suivantes :

- Les services ont enregistré une hausse de 201,8 Millions de DA, soit +4% par rapport à la même période de l'exercice 2024, qui s'explique principalement par la variation des rubriques suivantes :
  - Rémunérations des tiers avec + 88 Millions de DA ;
  - Entretiens et réparations matériels et bâtiments avec + 52,7 Millions de DA ;
  - Fournitures de bureau avec + 34,5 Millions de DA ;
  - Fournitures de carte magnétique avec + 36 Millions de DA.
- Les frais de personnel affichent une augmentation de 2 Milliards de DA, soit +14% par rapport au 31/12/2024 ; ce poste représente une part de 73% du total des charges générales d'exploitation au 31/12/2025, contre 60% à la même période de l'exercice précédent<sup>1</sup> ;
- Les charges diverses, ont connu une baisse de 4,1 Milliards de DA par rapport à la fin Décembre 2024, dûe principalement à (i) la provision constituée au titre de

<sup>1</sup> Voir l'explication au niveau de la Note 10.1.

l'assurance dépôts bancaire (FGDB) pour -744,7 Millions de DA et (ii) aux charges diverses exceptionnelles pour – 3,3 Milliards de DA.

**Note.4.10. Dotations aux amortissements et aux pertes de valeurs sur immobilisations incorporelles et corporelles :**

En Milliers de DA

Rubriques	déc-2025	déc-2024	Variation	
			Valeurs	%
Dotation aux amortissements des Immobilisations d'exploitation incorporelles	248 759	113 689	135 070	119%
Résorption des frais préliminaires	3 617	4 049	-432	-11%
Dotation aux amortissements des Immobilisations d'exploitation corporelles	1 212 515	1 114 509	98 006	9%
Perte de valeur sur Immobilisations d'exploitation incorporelles	0	16 114	-16 114	-100%
Dotation aux amortissements des Immobilisations hors exploitation corporelles	16 409	15 581	828	5%
<b>Total</b>	<b>1 481 300</b>	<b>1 263 942</b>	<b>217 358</b>	<b>17%</b>

Les dotations aux amortissements, au 31/12/2025, correspondent à la consommation de l'exercice des avantages économiques liés aux actifs corporels et incorporels inscrits sur la note 2.11 « Immobilisations » du présent document.

Toutefois, ce poste a connu une hausse de 217,4 Millions de DA, passant de 1,3 Milliard de DA au 31/12/2024 à 1,5 Milliard de DA à la fin du mois de décembre 2025.

**Note.4.11. Dotations aux provisions et aux pertes de valeurs :**

Ce poste affiche, au 31/12/2025, un montant de 29,9 Milliards de DA constitué principalement des provisions pour perte de valeur sur des créances en souffrance, permettant ainsi de faire face à une éventuelle perte liée au non recouvrement de ces dernières. Il est détaillé comme suit :

En Milliers de DA

Rubriques	déc-2025	déc-2024	Variation	
			Valeurs	%
Dot. Pour dépréciation titres – banque étrangères	70 316	137 975	-67 659	-49%
Dot. Pour dépréciation titres – Banques Algériennes	1 818 346	1 155 750	662 596	57%
Dot. Prov. Pour risques – Engagement par signature	565 469	739 727	-174 258	-24%
Dot. Perte valeur sur créances nominatives	26 367 860	20 117 957	6 249 904	31%
Dot. Perte valeur s/autres Actifs	794 158	760 834	33 325	4%
Dot Perte valeur sur créances institutions financières	797	4 057	-3 260	-80%
Dot Perte valeur sur litige et risque probable	276 511	0	276 511	-
<b>Total</b>	<b>29 893 457</b>	<b>22 916 298</b>	<b>6 977 159</b>	<b>30%</b>

Les dotations aux provisions et aux pertes de valeurs ont enregistré une hausse de 30%, soit 7 Milliards de DA en valeur absolue par rapport à la même période de l'exercice 2024.

Cette évolution est expliquée principalement par :

- Les provisions sur les engagements hors bilan classés, ont enregistré une variation à la baisse par rapport à l'exercice précédent, soit 174,3 Millions de DA ;
- Les provisions pour dépréciation des titres de participation pour une variation positive de 594,9 Millions de DA ;
- Les provisions sur créances classées qui ont enregistré une augmentation de 6,2 Milliards de DA, par rapport à l'exercice 2024 ;
- Les provisions sur litige et risque probable qui ont connu par rapport au 31/12/2024, une augmentation de 276,5 Millions de DA.

**Note.4.12. Reprises sur pertes de valeur et de provisions :**

En Milliers de DA

Rubriques	déc-2025	déc-2024	Variation	
			Valeurs	%
Reprise perte val sur autres actifs	15 489	6 564	8 925	136%
Reprise Provision pour risque sur engagements par signature.	246 732	8 892 147	-8 645 416	-97%
Reprise pertes valeur sur titres de participation Alg. & Etrg	659 487	0	659 487	-
Reprise perte val / créances sur institutions financières	17 313	472	16 841	3567%
Reprise Prov. Pour risques généraux crédits	3 143 119	6 861 532	-3 718 413	-54%
Reprise Prov. Pour risques probables	1 330 459	0	1 330 459	-
Reprise pertes valeur sur créances clientèle	6 008 032	3 370 693	2 637 340	78%
<b>Total</b>	<b>11 420 631</b>	<b>19 131 409</b>	<b>-7 710 777</b>	<b>-40%</b>

Les reprises sur les provisions et les pertes de valeurs affichent un solde 10,8 Milliards de DA au 31/12/2025, contre 19,1 Milliards de DA à la même période de l'exercice précédent, soit une baisse de 8,4 Milliards de DA.

Cette évolution est expliquée principalement par :

- Les reprises des provisions sur les engagements hors bilan classés, qui ont enregistré une variation à la baisse par rapport à l'exercice précédent, soit 8,6 Milliards de DA ;
- La reprise de la provision pour risques bancaires généraux (FRBG), qui a connu une diminution au 31/12/2025 de 3,7 Milliards de DA par rapport à l'exercice précédent ;
- La reprise de la provision pour litige et risque probable qui a enregistré par rapport au 31/12/2024, une augmentation de 1,3 Milliard de DA.
- La reprise de la provision pour pertes de valeur sur les créances clientèles, qui affiche une hausse de 2,6 Milliards de DA par rapport l'exercice 2024.

**Note.4.13. Gains ou pertes nets sur autres actifs :**

En Milliers de DA

Rubriques	déc-2025	déc-2024	Variation	
			Valeurs	%
Moins-values sur cession immobilisations corporelles & incorporelles	33 332	-1 311	34 644	-2642%
Plus-value sur cession immobilisations corporelles & incorporelles	2 304	2 676	-371	100%
<b>Total</b>	<b>35 637</b>	<b>1 364</b>	<b>34 272</b>	<b>2512%</b>

Les gains et pertes nets sur autres actifs enregistrent au 31/12/2025, un montant de 35,6 Millions de DA, représentant principalement les plus-values de cession sur des ventes aux enchères du matériel reformé.

**Note.4.14. Impôts sur les résultats et assimilés :**

Les impôts sur les résultats et assimilés, affichent au 31/12/2025, un solde négatif de 3,4 Milliards de DA. Ce poste se présente comme suit :

En Milliers de DA

Rubriques	déc-2025	déc-2024	Variation	
			Valeurs	%
Imposition différée	-1 101 780	115 706	-1 217 486	-1052%
Imposition au bénéfice des sociétés	-2 267 686	-3 538 691	1 271 005	-36%
<b>Total</b>	<b>-3 369 466</b>	<b>-3 422 985</b>	<b>53 519</b>	<b>-2%</b>

Le repli de 2% enregistré sur ce poste est expliqué par (i) l'augmentation des produits exonérés de l'IBS, notamment les OAT de Trésor de plus de 5 ans et (ii) l'application d'une réfaction de 24,5% sur le taux d'IBS appliqué sur le calcul des impôts différés au 31/12/2025, suite à l'ouverture du capital de la Banque.

Les éléments, qui ont permis de déterminer la charge d'impôt au 31/12/2025, se présentent comme suit :

**1. L'imposition différée :**

La rubrique impôts différés fait ressortir les réajustements opérés sur les impôts différés relatifs aux provisions temporairement non imposables et à la moins-value latente dégagée lors de l'évaluation à la juste valeur de certains éléments de l'Actif au 31/12/2025. Le détail de la variation de l'impôt différé se présente comme suit :

En Milliers de DA

Nature	Montant
Evaluation des prêts classiques au coût amorti (méthode du taux d'intérêt effectif)	183 378
Evaluation des prêts consortiaux au coût amorti (méthode du taux d'intérêt effectif)	8 590
Dotations aux provisions pour indemnités de départ en retraite (PIDR)	202 761
Dotations aux provisions pour congés payés	23 350
Dotations aux provisions pour partie variable et rupture contrat (C.D)	-3 579
Approche par composants – Bâtiments	154 715
Dotations aux provisions pour Honoraires à payer	255
Dotations aux provisions pour Perte probable	452 111
Dotations aux amortissements non déductibles après l'application des nouveaux taux de l'amortissement fiscal	7 955
Dotations aux provisions pour prime d'effort à distribuer	72 247
<b>Impôts Différés (Différences temporelles)</b>	<b>1 101 780</b>



## 2. L'imposition au bénéfice des sociétés (IBS) :

Cette rubrique reprend l'Impôt sur le Bénéfice des Sociétés (IBS) relatif à l'exercice 2025. Il est déterminé sur la base des différentes réintégrations et déductions opérées sur le résultat comptable avant impôts et ce conformément aux dispositions du code des impôts directs et taxes assimilées.

Le détail des réintégrations et déductions se présente comme suit :

### - Réintégrations fiscales définitives :

En Milliers de DA

Nature	Montant
Pénalités et amendes fiscales	410
Frais de réception personnes étrangères	41 465
Amortissements immobilisations corporelles hors exploitation	731
Entretien logements d'habitation	43 628
Cadeaux à caractère publicitaire dont le montant unitaire est supérieur à 500,00 DA	42 474
Frais d'entretiens du matériels roulant	60 138
Mécénat et sponsoring	2 869
Taxe de la formation professionnelle	0
<b>Total des réintégrations définitives</b>	<b>191 716</b>

### - Déductions fiscales définitives :

En Milliers de DA

Nature	Montant
Intérêts sur valeurs du Trésor BTA / OAT	-34 310 866
Intérêts sur placement obligations sociétés	-130 815
Dividendes perçus sur placements (actions)	-203 261
Plus-value de cession à long terme	1 498
<b>Total des réintégrations définitives</b>	<b>-34 643 444</b>

### - Détermination de l'Impôt sur le Bénéfice des Sociétés (IBS) :

En Milliers de DA

Nature	Montant
<b>Résultat comptable avant Impôt</b>	<b>51 616 618</b>
Total des réintégrations définitives	191 716
Total des déductions définitives	-34 643 444
<b>Résultat fiscal imposable</b>	<b>17 164 890</b>
Taux de IBS (après réfaction de la part relative à l'ouverture du capital (24,5))	19,63%
<b>Charge d'impôts</b>	<b>3 369 468</b>
Variation des Impôts différés	-1 101 780
<b>Impôt sur le bénéfice des sociétés sans réfaction</b>	<b>2 267 685</b>



**Note.4.15. Résultat net de l'exercice :**

Le compte des résultats présente, au 31/12/2025, un résultat bénéficiaire de 48,2 Milliards de DA, contre 41,9 Milliards de DA pour l'exercice 2024, soit un taux de croissance de 15%.



### Note.5. Informations relatives au tableau de flux de trésorerie :

Les flux, à l'origine de la variation positive de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, se présentent comme suit :

En Milliers de DA

Natures des flux de trésorerie	déc-25
Flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles	-43 819 818
Flux de trésorerie générés par les activités d'investissement	-48 352 711
Flux de trésorerie générés par les activités de financement	-25 000 000
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	1 029 489
<b>Augmentation / (Diminution) Nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>-116 143 039</b>

#### Note.5.1. Flux net généré par les activités opérationnelles :

Les activités opérationnelles sont les principales activités génératrices de produits pour la Banque contrairement aux activités d'investissement et de financement.

Le flux de trésorerie net généré par ces activités, au 31/12/2025, est négatif de 43,8 Milliards de DA et s'explique principalement par :

- La marge brute opérationnelle d'autofinancement d'un montant de 33,7 Milliards de DA ;
- La variation nette négative des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles pour un montant de 77,5 Milliards de DA due essentiellement à :
  - Un flux positif de 60,3 Milliards de DA lié aux opérations avec la clientèle et qui représente la différence entre le flux positif des dépôts "clientèle" pour un montant de 137,1 Milliards de DA et l'augmentation des crédits à la clientèle pour un montant de 76,8 Milliards de DA. Ces derniers sont repris dans le tableau suivant :

En Milliers de DA

Libellé	déc-2025	déc-2024	Variations
Prêts et créances sur la clientèle	1 350 016 551	1 273 201 509	76 815 042
Dettes envers la clientèle	1 999 418 471	1 862 282 136	137 136 335
			<b>60 321 293</b>

- Un flux négatif de 149,8 Milliards de DA lié aux opérations avec les Institutions financières, généré par la baisse des dettes envers les institutions financières pour un montant de 132,3 Milliards DA et l'augmentation des créances sur les institutions financières pour un montant de 17,5 Milliards de DA, comme l'indique le tableau suivant :

En Milliers de DA

Libellé	déc-2025	déc-2024	Variation
Prêts et créances sur les institutions financières	701 239 445	683 703 072	17 536 374
Dettes envers les institutions financières	692 265 271	824 560 645	-132 295 375
			<b>-149 831 748</b>



**Note.5.2. Flux net généré par les activités d'investissement :**

Les opérations d'investissement représentent les acquisitions et les cessions d'actifs à long terme et d'autres placements qui ne sont pas inclus dans les équivalents de trésorerie.

Le flux de trésorerie net généré globalement par ces opérations, à fin Décembre 2025, est négatif de 48,4 Milliards de DA et résulte :

- Des flux négatifs liés aux opérations d'investissement dans les actifs financiers pour 45,8 Milliards de DA ;
- Des flux négatifs liés aux opérations d'investissement dans les immobilisations pour 2,5 Milliards de DA.

**Note.5.3. Flux net généré par les activités de financement :**

Le flux de trésorerie net, généré par les activités de financement au 31/12/2025, est négatif de 25 Milliards de DA. Il correspond aux dividendes versés aux Actionnaires, au titre des résultats de l'exercice 2024.



**Note.6. Informations relatives au tableau de variation des capitaux propres :**

Le niveau des fonds propres a connu, à Décembre 2025, une hausse de 19,9 Milliards de DA par rapport au 31/12/2024. Il passe ainsi, de 342,8 Milliards de DA à fin décembre 2024 à 362,8 Milliards de DA au 31/12/2025.

Pour l'exercice 2025, cette évolution s'explique par :

- Un résultat net bénéficiaire de 48,2 Milliards de DA ;
- Une diminution du FRBG de 3,1 Milliards de DA ;
- Une variation négative de l'écart d'évaluation pour 179,7 Millions de DA ;
- Des dividendes versés aux Actionnaires pour 25 Milliards de DA sur le résultat de l'exercice 2024.

Il y a lieu de souligner que la variation négative observée au niveau de la rubrique « variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente » est due, exclusivement, aux taux de rendement des bons et des obligations du Trésor Public.



**Note.7. Informations relatives aux filiales, co-entreprises et entités associées :**

**Note 7.1. Filiales, participations détenues en Algérie :**

En Milliers de DA

N° ordre	Intitulé	Montant du capital détenu	Quote-part du capital (%)	Valeur comptable		Résultat du dernier exercice clos (2024)	Dividendes encaissés
				brute des titres détenus	nette des titres détenus		
<b>Sociétés Interbancaires et prestations de service</b>							
1	SATIM	203 500	14,69%	203 500	203 500	493 893	-
2	AMNAL	250 000	12,50%	52 000	52 000	265 701	2 000
3	IFB	67 440	10,22%	19 600	19 600	86 865	-
4	Algérie Clearing	10 625	4,43%	10 625	10 625	233 433	744
5	C.P.I	49 600	5,75%	49 600	49 600	215 128	-
6	S.G.B.V	79 200	16,32%	79 200	49 891	30 273	-
7	SIGESIM	100 000	16,67%	100 000	94 729	14 690	-
8	SCI BEF	28 864	15,48%	28 864	28 864	0	-
9	SSB	50 000	16,67%	50 000	50 000	118 039	0
<b>Fonds de Caution et Sociétés de Garantie</b>							
10	F.C.M.A.I.C.A	1 000	10%	1 000	1 000	-	-
11	F.C.M.G.R.C/JP	200 000	3,69%	200 000	200 000	-	-
12	F.C.M.G.C.I 30-55 ans	200 000	8,00%	200 000	-659 487	-8 665 084	-
13	F.G.M.M.C	200 000	11,76%	200 000	95 740	-82 431	-
14	F.G.D.B.	10 000	3,70%	10 000	10 000	14 964 720	-
15	C.G.C.I/PME	1 340 000	6,70%	1 340 000	1 340 000	0	-
16	CAGEX	720 000	7%	598 000	598 000	406 812	26 088
17	S.G.C.I	241 575	8,05%	161 050	161 050	407 928	28 234
<b>Sociétés commerciales</b>							
18	FINALEP	1 086 110	33,94%	1 100 862	1 100 862	21 889	5 804
19	S.I.H	7 266 000	17,50%	7 266 000	1 962 751	-4 971 504	-
20	EL Djazair Idjar,Spa	3 145 000	48,38%	3 145 000	3 145 000	5 512	-
21	CAARAMA Assurances	150 000	15%	210 000	210 000	30 032	-
22	ALGERIAN START UP FUND	400 000	16,67%	400 000	366 759	-21 632	-
23	El Djazair El Moutahida Takaful Famillial	80 000	8,00%	80 000	80 000	309	-
24	ALGERIAN GENERAL TAKAFUL	133 320	6,67%	133 320	119 792	-67 549	-
25	ALPAP	65 298	13,06%	42 000	42 000	1 356	2 229
26	I.A.H.E.F	18 000	9%	4 297	4 297	48 528	-
27	SRH	1 380 000	13,09%	1 115 000	1 053 916	746 597	-
28	CPA PRINT, filiale 100% CPA	24 000	100%	24 000	24 000	-32 827	-
<b>Sociétés dissoutes et mises en liquidation</b>							
29	SALEM	100 000	6,06%	100 000	0	1 619	-



**Note 7.2. Filiales, participations détenues à l'Étranger :**

N° ordre	Intitulé	Montant du capital détenu	Quote-part du capital (%)	Valeur comptable		Résultat du dernier exercice clos (2024)	Dividendes encaissés
				brute des titres détenus	nette des titres détenus		
1	BAMIC	12 500 USD	12,50%	1 617 571 DZD	1 617 571 DZD	2 912 USD	875 USD
		1 617 571 DZD					
2	Prg.Fin.C.Ara	1 250 USD	0,13%	141 347 DZD	141 347 DZD	72 457 USD	50 USD
		161 757 DZD					
3	ARES BANK	415 €	0,14%	63 182 DZD	63 182 DZD	13 167 EUR	14 EUR
		63 225 DZD					
4	ALGERIAN BANK OF SENEGAL	20 000 USD	20%	12 580 000 F CFA	12 580 000 F CFA	367 000 F CFA	-
		2 588 114 DZD					
		436 EUR					
		66 424 DZD					
5	ALGERIAN UNION BANK	20 110 USD	40%	740 000 OUGUIA	740 000 OUGUIA	-93 921 OUGUIA	-
		2 602 349 DZD					
6	Visa Inc	546 USD	N D	70 678 DZD	70 678 DZD	-	-
		70 656 DZD					
7	MEDITRADE	600 MAD	50%	8 518 DZD	-	-	-



## **Note.8. Gestion des risques :**

Cette note a pour objet de présenter une synthèse du rapport annuel sur la mesure et la surveillance des risques conformément (i) à l'article 72 du Règlement Banque d'Algérie n°11-08 du 28/11/2011 portant sur le contrôle interne des Banques et Etablissements Financiers et (ii) à la Note de la Direction Générale de l'Inspection Générale de la Banque d'Algérie (DGIG/BA) N°573/2024 du 26/03/2024 qui modifie et complète la Note DGIG/BA N°1481/2014 du 25/11/2014 qui remplace la Note DGIG/BA N°1557/2008 du 15/01/2008.

### **PRESENTATION SYNTHETIQUE DES RISQUES**

L'activité de la Banque est exposée globalement aux catégories de risques suivants :

- Risques de Crédit/Contrepartie et de Concentration ;
- Risques Financiers : Liquidité, Interbancaires, de Règlement, de Taux d'intérêt, de Marché ;
- Risques de Non-conformité et de Blanchiment d'Argent et Financement du Terrorisme ;
- Risque opérationnel.

#### **Note.8.1. Risques de Crédit/Contrepartie et de Concentration :**

La distribution des crédits s'opère dans le respect de la politique de prêts définie par la Banque et en application des dispositions réglementaires en vigueur de la Banque d'Algérie en matière de règles prudentielles applicables aux Banques et Etablissements Financiers.

Elle s'effectue, aussi, dans le cadre des textes réglementaires internes régissant les différents types de crédit. Ces textes définissent les modalités et les procédures de mise en place ainsi que les critères d'encadrement des crédits dans le respect de la réglementation prudentielle.

Dans ce cadre, la Banque veille en permanence au strict respect de la réglementation prudentielle en matière de division des risques et de solvabilité en vue d'atténuer son exposition au risque de non remboursement de crédit octroyé. En effet, les déclarations effectuées régulièrement à la Banque d'Algérie permettent de relever que les limites réglementaires, fixées en la matière, sont correctement respectées.

Aussi, toute décision de risque nécessite une analyse approfondie aussi bien de la contrepartie que de la transaction et doit être motivée par une appréciation des risque-rendement-solvabilité. Elle doit s'inscrire dans la stratégie de risque du métier concerné et dans le dispositif de limites en vigueur.

Par ailleurs, un état d'alerte mensuel reprenant les engagements par contrepartie qui dépassent les 10% des fonds propres réglementaires de la Banque, est élaboré par la Direction de Surveillance du Risque Crédit qui le communique aux structures de crédits à l'effet de veiller à ce que les crédits ne dépassent pas les limites en matière de division des risques.

A ce titre, les limites d'exposition par contrepartie sont celles fixées par la Banque d'Algérie dans son Règlement Banque d'Algérie N° 14-02 du 16/02/2014 relatif aux « *grands risques et aux participations* ».

Évaluée sur la base de l'ensemble des engagements portés sur un même bénéficiaire, la diversification des risques est une constante de la politique de risque de la Banque.

En matière de division des risques, la situation au 31/12/2025 (intermédiaire) se présente comme suit :

- Seulement (2) relations, dépassent le seuil de 10% des fonds propres réglementaires de la Banque (grands risques), prévu par le Règlement Banque d'Algérie 14-02 (article 2), en l'occurrence : SPA TAYAL, et SPA TOSYALI ALGERIE.
- Quant aux engagements nets par signature donnés au titre d'opérations d'importation, évalués à 30.627 Millions DA, ils représentent 10,04% des fonds propres réglementaires de la Banque et restent très en dessous du seuil fixé par l'Instruction Banque d'Algérie N° 02-15 du 22 juillet 2015 (*le seuil en la matière ne doit à aucun moment dépasser une (1) fois les fonds propres réglementaires*).
- Pour l'évaluation et la couverture des risques, qui reposent sur le Règlement Banque d'Algérie 14-01 du 16 Février 2014 portant « *coefficient de solvabilité applicables aux Banques et Etablissements Financiers* », le ratio de solvabilité s'établit au 31/12/2025 à hauteur de 25,76% contre 22,56% constaté à fin 2024. Ce ratio reste au-dessus de la norme requise par ledit Règlement (soit 9,5% au minimum).
- Au 31/12/2025, le total des risques pondérés, qu'encourt la Banque s'établit, à 1 184 Milliards de DA. Ce niveau de risque comprend, en premier lieu, le risque de contrepartie, suivi par le risque opérationnel, et de marché. L'exposition pondérée au titre du risque crédit s'élève à 1 037 Milliards de DA. Il est composé des risques nets pondérés des créances courantes, des créances classées, des autres actifs et des engagements hors bilan.

Le tableau ci-dessous synthétise les éléments de calcul de ce ratio pour 2024 et 2025 :

U : million DA

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2025	Evolution	
			valeur	%
Fonds propres de base	267 786	290 764	22 978	9%
Total des fonds propres réglementaires	279 971	305 111	25 139	9%
Total des expositions pondérées au titre du risque de crédit	844 849	1 037 047	192 198	23%
Expositions pondérées au titre du risque opérationnel	132 651	147 339	14 689	11%
Expositions pondérées au titre du risque de marché	263 760	0	-263 760	-100%
Total des risques de crédit, opérationnel et de marché pondérés	1 241 260	1 184 386	-56 874	-5%
<b>Coefficient des fonds propres de base (%)</b>	<b>21,57%</b>	<b>24,55%</b>	<b>2,98%</b>	<b>14%</b>
<b>Coefficient de solvabilité (%)</b>	<b>22,56%</b>	<b>25,76%</b>	<b>3,21%</b>	<b>14%</b>

Il est à noter que la Banque a adressé à la Banque d'Algérie les déclarations relatives aux ratios de solvabilité et de division des risques, déterminés sur une base trimestrielle. Elle a également



déclaré son ratio portant sur ses engagements extérieurs au titre des importations sur une base mensuelle.

Toutefois, la répartition par contrepartie révèle que les cinquante (50) premiers débiteurs de la Banque représentent 46% du total des engagements au 31/12/2025. Leurs encours sont en hausse de +5% et s'établissant à 716,4 Milliards de DA contre 384 Milliards de DA enregistré en 2024, un flux de +32.435 millions de DA. Les débiteurs relevant du secteur public (25 relations contre 27 en 2024) continuent de représenter l'essentiel avec 53% (53% en 2024). Ceux du secteur privé représentent une part relative de 47% (47% en 2024) et sont représentés par 25 relations (23 en 2024).

Le tableau ci-après, reprend les principaux indicateurs relatifs au risque de concentration par contrepartie.

Indicateurs	Nature de l'indicateur	Description de l'Indicateur (Formule)	Résultat	Limite (exigence)
Ratio de division des risques 1	Déclaration à la Banque d'Algérie de tous les risques individuels qui dépassent le seuil de 10% des fonds propres nets de la banque.	Ratio Division des Risques = somme des risques nets pondérés / FPR	02 relations	>10%
Ratio de division des risques 2	Déclaration à la Banque d'Algérie de tous les risques individuels qui dépassent le seuil de 25% des fonds propres nets de la banque.	Ratio Division des Risques = somme des risques nets pondérés / FPR	0	> 25 %
Total des Grands Risques	S'assurer que le total des risques des bénéficiaires ayant dépassé 10% des fonds propres nets de la Banque ne dépasse pas le seuil de huit (08) fois les fonds propres nets de la banque ;	Octuple des Fonds Propres Réglementaires = (FPR X8)	77,66 Milliards DA	<= 2 441 Milliards de DA
Coefficient de solvabilité	Respect en permanence d'un coefficient de solvabilité de 9,5% entre, d'une part, le total des fonds propres réglementaires et, d'autre part, la somme des risques de crédit, opérationnel et de marché pondérés.	Coefficient solvabilité= FPR / Somme des risques de crédit, opérationnel et de marché pondérés.	25,76%	>= 9,5 %
Coefficient des Fonds Propres de Base	Couverture par les Fonds propres de base des risques de crédit, opérationnel et de marché pondérés à hauteur d'au moins 7%.	Coefficient des Fonds Propres de Base= FP de Base / Somme des risques de crédit, opérationnel et de marché pondérés.	24,55%	>= 7 %
Coussin de sécurité	Constitution d'un coussin dit de sécurité composé de fonds propres de base et couvrant 2,5% des risques pondérés,	Coussin de sécurité = 2,5% * Somme des risques de crédit, opérationnel et de marché pondérés.	29,61 Milliards DA	2,50%
Niveau des Engagements Extérieurs par signature	S'assurer que le niveau des engagements extérieurs par signature au titre des opérations d'importation ne dépasse pas une (1) fois les fonds propres réglementaires de la banque.	Niveau des EPS = Somme des EPS Nets / FPR	10,04%	<= 100%
Crédits Consentis aux filiales	S'assurer du respect de la limite de 25% des FPB que la banque peut consentir en crédits à une entreprise dont elle détient une participation au capital.	Total des crédits accordés / Fonds Propres de Base Réglementaire	1-SIH (8,45%) 2-ALPAP (1,68%) 3-SRH (0,87%) Total: 11%	<=25%

Quant à la correcte applicabilité des procédures prudentielles, la Banque opère un suivi régulier des différents risques prudentiels encourus et veille au respect des règles prudentielles, ci-après :



Élément de contrôle	Périodicité du contrôle	Efficacité du Contrôle
1- Ratio des division des risques 1	Trimestrielle	100%
2- Rapport d'expertise externe (exercice 2024)	Annuelle	50%
3- Ratio des division des risques 2	Trimestrielle	100%
4- Total des Grandes Risques	Trimestrielle	100%
5- Coefficient de solvabilité	Trimestrielle	100%
6- Coefficient des fonds propres de base	Trimestrielle	100%
7- Coussin de sécurité	Trimestrielle	100%
8- Niveau des Engagements Extérieurs par signature	Mensuelle	100%
9- Crédit consentis aux filiales	Bimestrielle	100%
10- Déclaration à la Centrale des Risques de la Banque d'Algérie	Mensuelle	99%

Enfin, la ventilation sectorielle des financements accordés par la Banque, laisse apparaître, au 31/12/2025, une présence renforcée en faveur du secteur de l'industrie manufacturière avec 32% (32% en 2024) du total des engagements de la Banque, et 23% (23 % en 2024) en faveur du secteur du BTPH, le secteur du tourisme avec une part de 12% (12% en 2024), et celui des services avec 11% (10% en 2024). Le reste, concerne, essentiellement, le secteur agro-alimentaire 5%, le commerce 4%, l'énergie 2%, les ménages 9%, l'agriculture 1%.

Cette ventilation, qui fait apparaître un portefeuille d'engagements équilibré et diversifié, a permis à la Banque de se prémunir contre le risque de concentration d'activité.

## **Note.8.2. Risques Financiers : Liquidité, Interbancaires, de Règlement, de Taux d'intérêt, de Marché :**

### **Note.8.2.1. Risque de liquidité :**

La démarche de la Banque en matière de gestion des risques de liquidité s'inscrit dans le cadre des normes professionnelles et réglementaires.

Le dispositif mis en place pour la gestion du risque de liquidité est inspiré des dispositions du Règlement de la Banque d'Algérie N°11-04 du 24/05/2011 portant « *identification, mesure, gestion et contrôle du risque de liquidité* », du Règlement Banque d'Algérie N°04-04 du 19/07/2004 portant « coefficient de fonds propres et de ressources permanentes » ainsi que le Règlement N°11/08 du 28/11/2011 relatif au Contrôle Interne des banques et établissements financiers.

Le dispositif de mesure du risque de liquidité mis en place par la Banque est pris en charge au niveau de la Direction de la Trésorerie.

Ce dispositif est structuré autour des volets suivants :

- Gestion quotidienne de la liquidité à travers le suivi quotidien de l'ensemble des recettes (flux entrants) et des dépenses (flux sortants) de trésorerie ;
- Elaboration d'un tableau de bord permettant un suivi quotidien de la gestion de la liquidité



- Gestion prévisionnelle hebdomadaire de la liquidité (les flux entrants et sortants issus des remboursements des échéances, des remboursements par anticipation...) et l'analyse de son évolution par rapport à la situation de trésorerie et de la politique de liquidité arrêtée par les Comités de Trésorerie et ALCO ;
- Elaboration du rapport comportant la situation mensuelle de trésorerie de la banque, du Coefficient Minimum de Liquidité et du Coefficient de Fonds Propres et de Ressources Permanentes ;
- Mesure du risque de liquidité (analyse trimestrielle) par l'élaboration du rapport (ALM) portant sur l'analyse du risque de liquidité. Cette analyse est basée sur la détermination des gaps (impasses) de liquidité réalisée sur la base d'hypothèses, pour un horizon de trois années. Trois approches sont retenues : l'approche statique, l'approche dynamique (réaliste) et le stress test (faible, modéré et sévère).

En matière de risques de liquidité, la situation au 31 décembre 2025 se présente, comme suit :

L'exercice 2025 a été caractérisé par un niveau de liquidité appréciable notamment durant le premier semestre et le dernier trimestre 2025.

Durant le mois de juin 2025, la Banque a eu à rembourser la dernière tranche du programme spécial de refinancement. Ce qui a eu un impact sur ses avoirs en compte Banque d'Algérie qui ont atteint leur niveau le plus bas durant le mois d'août 2025 avant de s'accroître à partir de septembre 2025 suite à la réception de la cession de devises de la relation AOA et l'encaissement des fonds relatifs aux opérations d'assainissement des comptes miroirs des exercices antérieurs.

Ces excédents de trésorerie ont permis à la Banque de répondre à toutes ses obligations de trésorerie, de constituer la réserve obligatoire, de procéder à des souscriptions de BTA et de dégager une réserve libre qui a servi au placement d'une partie de ces excédents sur le marché interbancaire.

- Le ratio de liquidité à court terme (LCR), qui mesure l'impasse potentielle de liquidité à un mois, affiche une progression par rapport à l'exercice écoulé. Il se traduit par une évolution de 55,46 points de pourcentage, passant de 157,27% en 2024 à 212,73% en 2025. Cette hausse est dû essentiellement d'une part à un stock d'obligations d'Etat qui est passé de 571 milliards de DA au 31/12/2024 à 700 milliards de DA à fin décembre 2025 soit une augmentation de 128 milliards de DA et d'autre part à une réserve libre dégagée au 31/12/2025 pour un montant de 60 milliards de DA.
- Concernant le Coefficient de Fonds Propres et de Ressources Permanentes, son niveau demeure supérieur à la norme exigée par la Banque d'Algérie de 60% et ce, suite à l'opération d'augmentation du capital de la Banque qui est passé de 48 milliards de DA à 200 milliards de DA par incorporation d'une partie des réserves facultatives. Ainsi, ce coefficient a enregistré durant l'exercice 2025 une légère baisse avec un niveau de 75,29% (provisoire) contre 76,83% au 31/12/2024.



**Note.8.2.2. Risques interbancaires :**

L'intervention de la Banque sur le marché interbancaire au profit d'une contrepartie se fait après accord du Comité de Crédit / Direction Générale qui aura à apprécier la situation financière de cette dernière sur la base d'une étude de risques.

Cette étude est basée sur une batterie de ratios permettant d'analyser, notamment les risques liés à la liquidité, la solvabilité et la rentabilité de la contrepartie (emprunteur).

A ce titre, dans le cadre de son intervention sur le Marché Interbancaire, la Banque est sollicitée par les différents intervenants de la place pour des prêts interbancaires pour une durée de 24 heures et à terme. Afin de répondre à ces demandes, une étude est réalisée sur l'appréciation du risque de contrepartie basée sur différents ratios nécessaires à la prise de décision et ce, conformément à la lettre commune n°01/2016 du 28/03/2016 portant « règles et modalités d'intervention sur les marchés monétaire et financier ».

Cette étude du risque de contrepartie est élaborée sur la base des états financiers (Bilans, TCR, TFT, TVCP ainsi que le ratio de liquidité à 01 mois et à 03 mois.

Les résultats obtenus ont permis à la Banque de fixer des limites en matière de placements, auprès des Banques publiques et privées.

En cas de dépassement de ces limites, il y a lieu de revenir vers le Comité de Crédit/Direction Générale.

**Note.8.2.3. Risque de règlement :**

Le système de mesure du risque de règlement de la Banque est basé, essentiellement sur les activités des engagements extérieurs, relatives aux opérations :

- De Crédits Documentaires Import/Export (traitements et contrôle des documents et des règlements) ;
- Des Garanties Internationales (traitement et suivi des Engagements).

Afin de mieux surveiller le risque de règlement et les risques liés aux opérations du Commerce Extérieur, des contrôles et suivis ont été prévus par la Banque à travers la collecte des informations suivantes :

- Etat déclaratif des engagements par signature extérieurs ;
- Lignes des engagements extérieurs (CREDOC et Garanties internationales) à accorder par correspondant au titre de l'exercice 2021 ;
- Mouvements d'affaires répartis par correspondant et ce, pour les CREDOC et garanties internationales ;
- Demandes de mise en jeu des garanties internationales honorées et non honorées par correspondant ;



- Commissions nées sur garanties réglées et non réglées par correspondant ;
- Commissions revenant aux correspondants réglées et non réglées.

Cet examen constitue une première étape afin de prendre connaissance de la qualité de la contrepartie (correspondants) et d'apprécier le risque règlement contrepartie tel qu'édicté dans les textes de la Banque d'Algérie.

Pour les opérations de commerce extérieur, principalement les crédits documentaires, qui sont couverts au titre des autorisations de crédit ou provisionnées par la clientèle, le risque de règlement ou de dépassement de la limite de règlement demeure faible et les éventuels différentiels de change sont pratiquement maîtrisés.

Les appels de règlement des garanties sont traités conformément aux conditions de retenues sur le texte de la garantie et aux règlements y afférents. Les opérations de garanties internationales sont parfaitement encadrées par les conditions fixées dans le texte même des garanties, qui permettent de couvrir la Banque du risque de règlement ou tout dépassement éventuel.

Dans ce cadre, la surveillance du risque de règlement sera renforcée par les contrôles prévus en matière d'opérations de Commerce Extérieur.

#### **Note.8.2.4. Risque de taux d'intérêt :**

Le risque de taux d'intérêt est actuellement appréhendé au niveau de la Banque à travers les travaux du Comité de gestion Actif/Passif (ALM) et l'impasse de taux est calculée à travers les reportings des tableaux des gaps de taux

Ces mêmes résultats font ressortir la position nette de la Banque (courte ou longue) et servent de base pour les stress scénarii afin de mesurer l'impact que tout changement dans la structure des taux pratiqués a sur la rentabilité de la Banque.

Les résultats des travaux ALM arrêtés au 30/09/2025 indiquent que la Banque est en risque de taux. Ainsi, elle est exposée au risque de variations de taux et ce, à travers des impasses de taux importantes dégagées sur toutes les échéances, du très court terme (7 jours) jusqu'au long terme (5 ans).

Ceci s'explique par le fait qu'une partie des ressources à taux fixe finance une partie des emplois à taux variable.

Les impasses de taux sont positives sur toutes les échéances. La Banque est donc exposée à un risque de baisse des taux.

Afin de mesurer l'incidence du risque de taux sur la marge, il convient d'évaluer l'effet des variations de taux sur la marge de la banque. L'impact sur cette dernière peut être appréhendé



par le calcul des gaps de taux qui matérialisent les impasses structurelles et constituent de fait l'assiette sur laquelle se mesure le risque de taux pesant sur les revenus.

Une baisse/augmentation des taux d'intérêt de [0,25% à 01%] aura un impact sur le niveau de marge à hauteur de [ $\pm 14$  à  $\pm 58$ ] Milliards de DA.

Aussi, l'impact de variation de taux est croissant avec l'échéance. Ceci est lié à la durée : plus l'échéance est longue, plus la durée est élevée et donc plus l'impact d'une variation de taux est important.

#### **Note.8.2.5. Risque de marché :**

Le dispositif de mesure des risques de marché se présente comme suit :

- Les risques liés au marché monétaire : l'intervention sur le marché monétaire est opérée sur la base des recommandations du Comité de Trésorerie mis en place depuis 1998 par un texte réglementaire interne (Décision Direction Générale N°01/1998 du 01/03/1998) ;  
S'agissant des banques publiques et privées sollicitant un emprunt auprès du CPA, la Banque élabore des études de contrepartie par banque qui sont présentées au Comité de Crédit pour examen et approbation.
- Les risques de marché liés à l'activité des valeurs mobilières couvrent le risque marché et le risque spécifique inhérent au portefeuille de négociation détenu par la Banque et qui comprend les actifs financiers détenus à des fins de transaction et les actifs financiers disponibles à la vente.
- Les interventions de la Banque dans le cadre de la gestion des valeurs mobilières sont réalisées conformément aux dispositions du cahier des charges de l'exercice de l'activité du Spécialiste en Valeurs du Trésor (SVT). Les opérations effectuées sur les marchés primaire et secondaire des titres tiennent compte respectivement de la rentabilité, de la situation de liquidité de la Banque et du respect des exigences du cahier des charges précitées.
- Les placements en Bons du Trésor sont considérés sans risque. Néanmoins, il existe un risque qui représente la probabilité de la perte de la valeur du portefeuille qui peut résulter des fluctuations des prix des titres qui le composent.

Dans le cadre de son activité sur le marché des valeurs mobilières, la Banque détient, au courant de l'exercice 2025, une valeur moyenne de son portefeuille de négociation égale à 0,16 % du total du bilan et du hors bilan, soit un niveau largement inférieur au seuil réglementaire de 6 %

L'obligation de couverture du risque de position de portefeuille de négociation ne lui est pas opposable et ce, conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement de la Banque d'Algérie N°14-01 du 16 février 2014 portant « coefficients de solvabilité applicables aux banques et établissements financiers ».



**Note.8.3. Risques de Non-conformité et de Blanchiment d'argent et financement du terrorisme :**

**Note.8.3.1. Risque de non-conformité :**

Au courant de l'exercice 2025, la Banque n'a enregistré aucun incident significatif lié aux risques de non-conformité.

S'agissant de cette activité, il convient de citer notamment :

➤ **Au titre de la veille réglementaire :**

En matière de risque de non-conformité, la Banque à travers son organisation assure la veille législative et réglementaire en informant de manière régulière les structures concernées de la Banque sur l'incidence des évolutions constatées en la matière impactant les activités de la Banque.

Les textes législatifs et réglementaires, règlements et instructions de la Banque d'Algérie ou autres nouvellement publiés sont traités par la Direction de la Conformité et font l'objet d'un examen de premier impact sur l'activité de la Banque afin d'assurer (i) une veille juridique et réglementaire permanente et (ii) une remontée régulière des nouvelles réglementations applicables.

Dans ce cadre, l'année 2025 a été marquée par la diffusion de Notes de conformité réglementaire et ce, suite à la promulgation de quatre-vingt-huit (88) Journaux Officiels ainsi que la promulgation par la Banque d'Algérie des textes suivants :

- Total de Règlements Onze (11)	- Sept (07) Règlements Contrôle Interne et Anti-Blanchiment - Quatre (04) Règlements Finances Islamique
- Total Instructions Quatorze (14)	- Sept (10) Instructions Banque d'Algérie - Quatre (04) Instructions COSOB
- Total des Lignes Directrices Huit (08)	- (06) Lignes directrices Banque d'Algérie - Deux (02) lignes Directrices COSOB
- Trois (03) Notes Banque d'Algérie.	

➤ **Au titre du suivi des déclarations réglementaires :**

La Banque, régie par un texte interne (Note Conformité n° 55/2021 du 23 mars 2021 portant « Obligations de Conformité et Communication Financière »), est assujettie à Quatre-vingt-seize (96) déclarations réglementaires. Ces déclarations sont transmises ou déposées par les treize



(13) structures concernées de la Banque auprès des administrations et/ou institutions de contrôle externes compétentes.

Dans ce cadre, et conformément au nouveau canevas de la Correcte Applicabilité des Procédures (CAP), un rapport de contrôle des déclarations est élaboré pour les quatre trimestres de l'exercice 2025. Ce rapport reprend l'ensemble des reportings réglementaires produits par la Banque selon des périodicités spécifiques (annuelle, hebdomadaire, mensuelle, trimestrielle, etc.).

Concernant l'exercice 2025, la Banque s'est conformée totalement à son environnement légal et réglementaire et aux dispositions internes ainsi qu'à l'organisation qu'elle a mise en place.

Dans ce cadre, les déclarations auxquelles la Banque est assujettie ont été effectuées dans les délais réglementaires et les formes prescrites.

➤ **Au titre de l'aspect relatif au contrôle de conformité des projets de textes de réglementation interne :**

A travers son organisation la Banque a mis en place en 2011 une note définissant les modalités pratiques de mise en œuvre du contrôle de conformité relatif aux projets de textes réglementaires internes avant leur validation définitive et diffusion pour application par les structures concernées de la Banque.

Le contrôle de conformité est un préalable opéré sur tout texte interne soumis pour signature au Directeur Général de la Banque.

Pour l'exercice 2025, plusieurs projets de textes ont fait l'objet d'un avis de conformité aux normes législatives et réglementaires, à savoir :

- Vingt-cinq (25) Projets de Lettres Communes :
- Deux (02) Projets d'Instructions :
- Cent quatre-vingt-dix-huit (198) Projets de Décisions de la Direction Générale :

➤ **Au titre de l'évaluation et analyse du risque de non-conformité relatif aux nouveaux produits/services :**

Afin de commercialiser les nouveaux produits/services dans le respect des textes en vigueur en toute transparence et dans le respect des intérêts des clients, la Banque à travers son organisation procède à l'analyse préalable du risque de non-conformité de tout produit/service nouveau ou de tout produit/service existant pour lesquels des transformations significatives ont été apportées.

Aussi, la procédure d'évaluation de la conformité des nouveaux produits définit un cadre permettant de s'assurer que tous les produits/services proposés dans le réseau de distribution sont conformes aux dispositions législatives et réglementaires.



Les services concernés de ma Banque procèdent à l'analyse préalable du risque de non-conformité de tout produit/service nouveau ou de tout produit/service existant pour lesquels des transformations significatives sont réalisées par la Banque.

Durant l'année **2025**, quatre (04) nouveaux produits ont fait l'objet d'un avis de conformité, à savoir :

- 1) Avis de conformité relatif au lancement des produits de la gamme « Easy », destinés aux professions médicales, aux professions libérales et aux activités commerciales, daté du 19 mai 2025 ;
- 2) Avis de conformité relatif à la mise en place d'une nouvelle offre de crédit pour le financement des activités agricoles, daté du 14 octobre 2025 ;
- 3) Avis de conformité relatif au lancement d'un nouveau service de paiement en ligne par cartes internationales Visa et MasterCard, « CPAZONEPAY », daté du 27 Novembre 2025 ;
- 4) Avis de conformité relatif au lancement du produit « CPA/CIB ISLAMIQUE », daté du 09 décembre 2025-

#### **Note.8.3.2. Risques liés au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme :**

La Banque se conforme aux obligations découlant notamment de la Loi N°05-01 du 06/02/2005 modifiée et complétée par l'Ordonnance N°12/02 du 13/02/2012, la Loi N°15-06 du 15/02/2015, les dispositions du Règlement N°24-03 du 24/07/2024 ainsi que les lignes Directrices de la DGIG-BA relatives aux (i) mesures de vigilance à l'égard de la clientèle (ii) mesures de gel et/ou de saisie des fonds dans le cadre de la prévention et la lutte contre le terrorisme ainsi qu'aux (iii) virements électroniques.

A ce titre, il a été notamment procédé à :

- La désignation d'un correspondant CTRF ;
- La diffusion de la Lettre Commune N°03-20 du 24/06/2020, portant « *Obligations d'identification de la clientèle, de surveillance de ses transactions et de la déclaration de soupçon* », à l'ensemble du personnel de la Banque ;
- L'organisation de séminaires de formation au profit des personnes les plus exposées au risque de blanchiment ;
- L'élaboration d'un programme de mise en œuvre progressive du dispositif ;
- La mise en place d'une procédure d'identification de la clientèle ;
- La mise en place de mécanismes de surveillance des transactions ;
- La réglementation de la remontée des déclarations de soupçon ;
- La tenue des dossiers confidentiels (outre la déclaration de soupçon) ;
- La réglementation des conditions et délais de conservation des documents ;
- L'élaboration de rapports de synthèse destinés à la Commission Bancaire et à l'Inspection Générale de la Banque d'Algérie.



La Banque à travers son organisation, veille à ce que les Lois, Règlements et les exigences des autorités de contrôle (Cellule de traitement du Renseignement Financier, Banque d'Algérie) soient intégrées dans les procédures internes de la Banque (code de déontologie, procédure de connaissance de la Clientèle, procédures FATCA, etc.) et appliquées avec rigueur par l'ensemble des structures (Agences, Groupes d'Exploitation et Structures Centrales).

#### **A- En matière de déclarations de soupçon :**

Durant l'exercice 2025, la Banque a procédé au dépôt de cent soixante-dix-neuf (179) déclarations de soupçon auprès de la Cellule du Traitement du Renseignement Financier (CTRF).

Ces dites déclarations sont fondées principalement sur différents motifs :

- Mouvements de fonds inhabituels ou sans justification économique apparente ;
- Opérations importantes sur un compte sans mouvements ;
- Origine des fonds non justifiée ;
- Transferts sans justification économique à destination de pays étrangers etc...

Les recommandations expressément transcrites par les services de la CTRF, sur les accusés de réception, ont porté sur des mesures de vigilance à l'endroit des clients concernés par ces déclarations sans aucune décision de gel ou de blocage de compte.

#### **B- Surveillance des Opérations :**

Suite à la mise en production du logiciel informatique « SIRON-AML », les services concernés de la Banque procèdent au traitement des alertes remontées par le réseau d'agences et à la transmission des rapports confidentiels, si besoin, aux agences concernées. Ces traitements aboutissent ou peuvent ne pas aboutir, selon le cas, à l'élaboration de déclarations de soupçon.

Dans ce cadre et durant l'exercice 2025, huit cent quarante-deux (842) rapports confidentiels ont fait l'objet de transmission aux agences concernées, dont trois cent soixante-quinze (375) ont été classés.

Au titre de l'exercice 2025, les services de la Cellule du Traitement du Renseignement Financier (CTRF) ont notifié à notre établissement des mesures conservatoires relatives au gel et blocage des comptes de certaines relations. Ces mesures ont été suivies d'effet par leur application immédiate.

#### **D- Quant à la mise en conformité du dispositif anti-Blanchiment de la Banque, les travaux ont porté sur :**

Dans le cadre de sa mise en conformité avec les obligations à caractère légal et réglementaire en matière de prévention et de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, la Banque a procédé, durant l'exercice 2025, à la transmission :



- de douze (12) rapports mensuels de l'exercice 2025 au Ministère des Finances dans le cadre de la mise en œuvre de la Note N°244 du 20/03/2007 relative aux «Mesures de vigilance et au renforcement des procédures de contrôle».
- d'un (01) rapport annuel relatif à l'activité de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (LAB/FT) pour l'exercice 2024, adressé à la Commission Bancaire et à la Direction Générale de l'Inspection Générale (DGIG) de la Banque d'Algérie, conformément à l'article 19 du Règlement Banque d'Algérie N°12-03 du 28 Novembre 2012 et ce, suite à l'intégration du dispositif de lutte anti-blanchiment dans le système de contrôle interne.
- D'un (01) rapport annuel relatif à l'activité Anti-Blanchiment pour l'exercice 2024, adressé à la COSOB
- D'une (01) déclaration à la Direction Générale des Impôts et ce, en application de l'instruction PDG N° 08/17 du 21/09/2017 relative à la mise en œuvre de la Loi relative au respect des obligations fiscales concernant les comptes étrangers des contribuables américains (FATCA).

#### **Note.8.4. Risque opérationnel :**

Dans le cadre de la mise en conformité des dispositifs de contrôle de la Banque avec le Règlement Banque d'Algérie n°11-08 du 28 Novembre 2011 et au titre des recommandations du projet portant « Amélioration du système de contrôle interne (ASCI) », la banque à travers son organisation, a engagé un ensemble de travaux qui ont permis de concevoir, dans une première étape, les procédés opératoires du contrôle du réseau d'exploitation et l'élaboration des textes réglementant le contrôle et le suivi des opérations des agences.

Le dispositif de gestion des risques opérationnels mis en place par la Banque a permis d'établir, pour chacune des lignes métiers, une cartographie des risques s'appuyant sur le référentiel des processus de la Banque.

Au titre de l'exercice 2025, Il y a lieu de relever les actions suivantes qui concourent à une meilleure maîtrise du risque opérationnel :

- La poursuite de la réorganisation du processus de restitution des résultats des contrôles agences ainsi que les actions inscrites en 2016 pour la mise en œuvre du contrôle permanent des opérations en agence qui ont été réalisées en 2017-2018.
- En matière de surveillance permanente des opérations, durant l'exercice 2025 (situation au 31/12/2025), **180** reportings de contrôle permanent (RCP) émanant des 15 groupes d'exploitation ont été analysés par les services chargés des Risques Opérationnels, représentant 2334960 points de contrôles réalisés par l'ensemble du réseau d'exploitation sur l'exercice 2025.
- Dans le cadre du Dispositif de déclaration des incidents opérationnels et de collecte des pertes générées, la catégorie « Interruptions de l'activité et dysfonctionnement des systèmes », représentant 49% du nombre d'incidents recensés durant l'exercice 2025



Cependant, dès la survenance d'un incident, la Banque engage les mesures conservatoires visant à sauvegarder ses intérêts et ceux de sa clientèle

En matière de sécurité de l'information et de continuité d'activité, l'exposition au risque opérationnel demeure une préoccupation majeure pour les organisations, en raison de la complexité croissante des systèmes d'information et de la multiplication des menaces numériques. Ce risque englobe les pertes potentielles résultant d'erreurs humaines, de défaillances des systèmes ou d'événements externes affectant la sécurité et la disponibilité des informations.

Pour atténuer cette exposition, il est essentiel de mettre en place un cadre de gestion des risques aligné sur des normes reconnues fournissant des lignes directrices pour l'identification, l'évaluation et le traitement des risques liés à la sécurité de l'information. Cela implique une approche systématique comprenant l'identification des actifs critiques, l'analyse des menaces et des vulnérabilités, l'évaluation des risques et la mise en œuvre de mesures de traitement appropriées.

Une composante essentielle de cette stratégie est l'élaboration et la mise en œuvre d'un Plan de Continuité d'Activité (PCA) et d'un Plan de Reprise d'Activité (PRA). Le PCA vise à maintenir les fonctions critiques de l'entreprise en cas de perturbation, garantissant ainsi que les opérations essentielles se poursuivent pendant la crise. Le PRA, quant à lui, se concentre sur la restauration rapide des systèmes et des données après un incident, minimisant ainsi les impacts à long terme. Ces plans doivent être régulièrement testés et mis à jour pour assurer leur efficacité en cas de sinistre.

Sur le plan de La sécurité des biens et des personnes de la Banque, il y a lieu de noter que les prestations liées à ce genre d'activité (gardiennage, transport de fonds, alimentation DAB hors site...etc.) sont assurées par des organismes prestataires de la Banque agréés par le Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Locales.

Enfin, la Banque a transmis à la Banque d'Algérie des rapports annuels, relatifs à l'exercice 2024, portant sur « le contrôle interne » et « la mesure et la surveillance des risques », conformément aux Articles 71 et 72 du Règlement Banque d'Algérie N°11-08 du 28/11/2011 régissant le contrôle interne des Banques et des Etablissements Financiers.



## Note.9. Informations sur le capital :

En Milliers de DA

Rubriques	déc-25	déc-24	Variation	
			Valeurs	%
Capital social	200 000 000	200 000 000	0	0%
Capital minimum requis	10 000 000	10 000 000	0	0%
Fonds propres	362 762 992	342 838 622	19 924 371	6%
Dont résultat de l'exercice	48 247 153	41 934 282	6 312 871	15%
Ratio (Capital/Fonds propres) en %	55,13%	58,34%	0	-3%
Nombre d'actions entièrement libérées	200 000	200 000	0	0%
Valeur nominale de l'action	1	1	0	0%
Dividendes versés (*)	25 000 000	25 000 000	0	0%

(\*) Dividendes au titre de l'exercice 2024 versés au courant du 2<sup>ème</sup> semestre 2025

La part du capital social de la Banque représente 55,13% des fonds propres à fin Décembre 2025, en baisse par rapport à la fin 2024 (58,34%), ce qui s'explique par la hausse du niveau des fonds propres au 31/12/2025.

## Note.10. Rémunérations et avantages consentis au personnel :

### Note.10.1. Charges du personnel :

En Milliers de DA

Rubriques	déc-2025	déc-2024	Variation	
			Valeurs	%
Traitements et salaires	3 653 616	3 519 494	134 122	4%
Primes et indemnités	8 418 257	7 626 884	791 373	10%
Charges et cotisations sociales	3 200 313	2 146 660	1 053 652	49%
Contribution au Fonds des œuvres sociales	332 255	325 156	7 099	2%
Frais de formation	460 654	430 487	30 167	7%
<b>Total Charges du personnel</b>	<b>16 065 094</b>	<b>14 048 681</b>	<b>2 016 413</b>	<b>14%</b>

Les charges du personnel enregistrent, à fin Décembre 2025, une évolution de +14% par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Cette variation à la hausse de 2 Milliards de DA, est expliquée principalement par :

- La hausse de la rubrique « Traitements et salaires » pour un montant de 134,1 Millions de DA, suit à l'opération d'avancement à l'échelon ou l'équivalent en points de bonification individuelle (P.B.I) qui a été appliquée en février 2025, avec un effet rétroactif à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024 ;
- L'augmentation de la rubrique « Primes et indemnités » pour un montant de 791,4 Millions de DA, localisée principalement au niveau de :
  - La prime d'effort pour + 57,4 Millions de DA ;
  - La prime d'ouverture du capital pour - 314,5 Millions de DA ;
  - L'indemnité de l'expérience professionnelle pour + 43,4 Millions de DA ;

- L'indemnité de départ en congé pour + 859,8 Millions de DA.
- L'augmentation de la rubrique « Charges et cotisations sociales » pour un montant de 1 Milliard de DA, suite à comptabilisation des charges patronales relatives à (i) la paie du mois de décembre ainsi que le 13 mois et (ii) les provisions constituées sur Congé à payer, prime d'effort et la partie variable des cadres dirigeants.

**Note.10.2. Engagements sociaux :**

En Milliers de DA

Rubrique	déc-2025	déc-2024	Variation	
			valeur	%
Engagements sociaux				
- à court terme (Indemnité congé annuel)	959 185	1 002 280	-43 095	-4%
- à long terme (Indemnité départ en retraite)	2 621 813	2 759 320	-137 507	-5%
<b>Total Engagements sociaux</b>	<b>3 580 998</b>	<b>3 761 600</b>	<b>-180 602</b>	<b>-5%</b>

Les engagements sociaux, constitués des indemnités de congés annuels et de départs en retraite, se chiffrent au 31/12/2025 à hauteur de 3,6 Milliards de DA, contre 3,7 Milliards de DA au 31/12/2024, soit une hausse de 4%.

Cette évolution est expliquée par :

- Le réajustement de la provision pour congés à payer au 30/06/2025, passant ainsi de 732,6 de DA au 30/06/2024 à 802,7 de DA à fin Juin 2025 ;
- La hausse de 3% du niveau des engagements sociaux à long terme, passant ainsi de 2,9 Milliards de DA 30/06/2024 à 3 Milliards de DA au 30/06/2025.

**Note.10.3. Effectif :**

Rubrique	déc-2025	déc-2024	Variation	
			valeur	%
Cadre	3 989	3 971	18	0%
Maitrise	622	599	23	4%
<b>Sous Total</b>	<b>4 611</b>	<b>4 570</b>	<b>41</b>	<b>1%</b>
- dont universitaires	3 530	3 465	65	2%
Exécution	32	38	-6	-16%
<b>Total</b>	<b>4 643</b>	<b>4 608</b>	<b>35</b>	<b>1%</b>

A travers ce tableau, on remarque que l'effectif de la Banque a enregistré une évolution de 1% par rapport à l'exercice précédent, passant ainsi de 4 608 salariés au 31/12/2024 à 4 643 salariés au 31/12/2025.

**Note.11. Information à caractère général ou concernant certaines opérations :**

Aucune information particulière à signaler.